



HAL
open science

Le tumulus du première âge du Fer de Pontel à Dions (Gard)

Bernard Dedet, Jacques Gauthey

► **To cite this version:**

Bernard Dedet, Jacques Gauthey. Le tumulus du première âge du Fer de Pontel à Dions (Gard) . Documents d'archéologie méridionale, 1998, Le tumulus du premier âge du Fer à Pontel (Dions, Gard), 21, pp.109-131. <halshs-01421183>

HAL Id: halshs-01421183

<https://shs.hal.science/halshs-01421183v1>

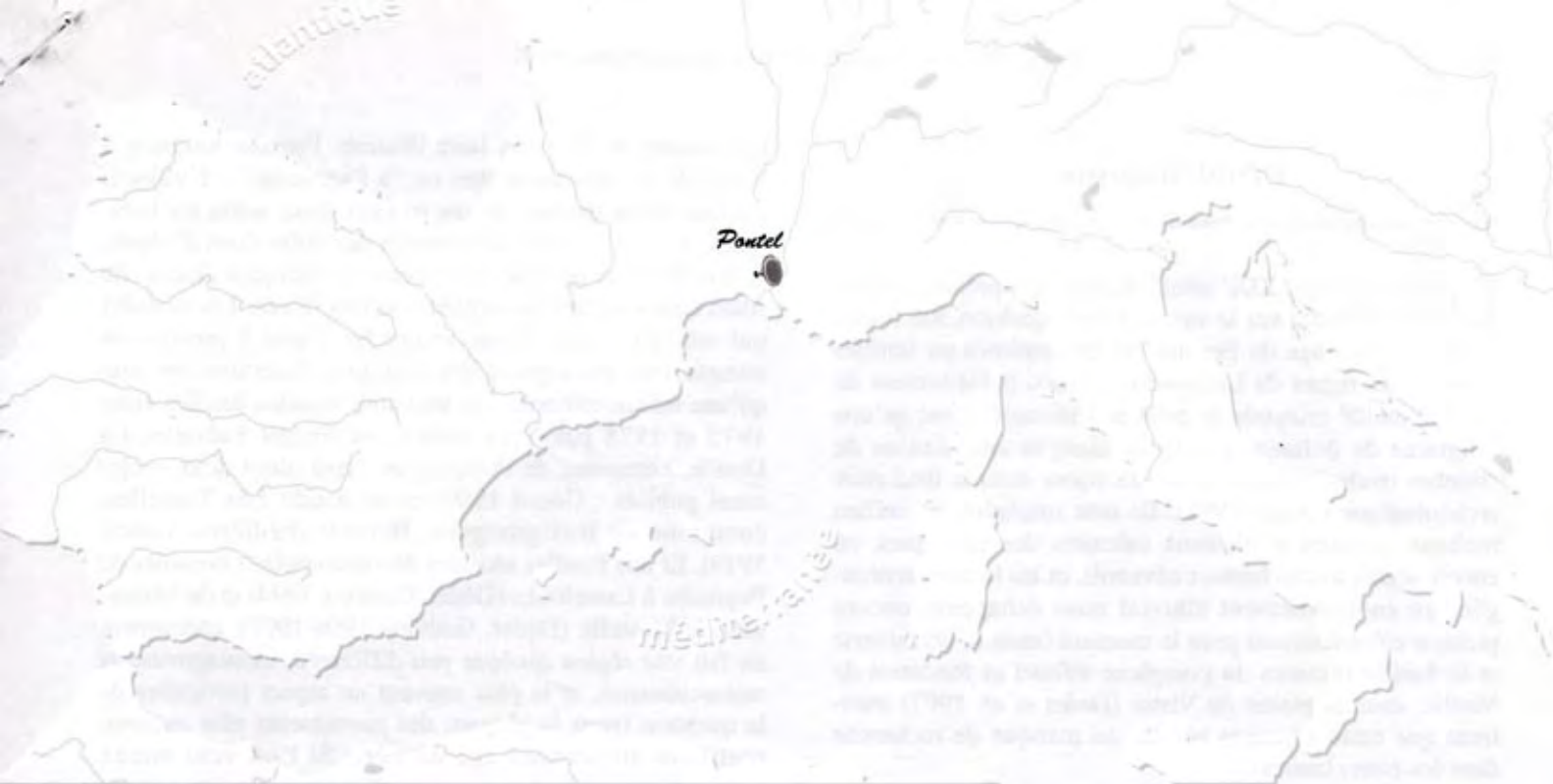
Submitted on 29 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Le tumulus du premier âge du Fer de Pontel à Dions (Gard)

Bernard DEDET, Jacques GAUTHEY et Jean-Michel PÈNE
avec une annexe d'Armelle Gardeisen *

La fouille du tumulus de Pontel, réalisée en 1996 et 1997, apporte des données et observations nouvelles sur les pratiques funéraires du premier âge du Fer dans une région où la plupart de la documentation est issue de travaux fort anciens. Le dépôt sépulcral, sur le sol naturel, d'un adulte en décubitus dorsal, est accompagné d'offrandes (deux vases excisés, dont un très incomplet, quelques tessons dispersés et un morceau de bracelet armille, et, dans une fosse, les os disjoints des pattes d'un jeune veau et les côtes d'un ovicapridé). Lui préexistent des structures bâties (plateforme, logette, dalle dressée) qui ont pu jouer un rôle dans le déroulement des cérémonies funèbres, mais qui peuvent aussi être antérieures. Des dents de deux autres sujets, un adulte et un enfant vers 10-14 ans, sont éparpillées en deux lots près du mort. Le tumulus de pierres qui recouvre l'ensemble contient dans sa masse, en sa partie centrale seulement, quelques éléments dispersés, clous en fer, os d'ovicapridés et de bœuf, qui peuvent relever d'une autre phase des cérémonies.

Mots clés : tumulus, pratiques funéraires, anthropologie, céramique non tournée excisée, métal, offrande de faune, premier âge du Fer, Pontel, Dions, Gard.

The excavation of the Pontel burial mound in 1996 and 1997 provides us with data relating to early Iron Age funerary practices in a region where most of the existing information is based on dated research. The sepulchral deposit of an adult on his back is on the natural soil, and is associated with burial goods (two incised vases, several shards and a piece of a bracelet, and disarticulated bones from the hoofs of a calf and ribs from an Ovid were found in a pit). This pre-exists the built structures that could have been used in funerary rites. Teeth from other individuals ; an adult and a child of about 10-14 years of age, were scattered in two sets near the inhumation. Within the central area of the stones that form the burial mound several other elements were found, including an iron nail plus ovid and cattle bones, which could be indicative of another ceremonial phase.

Keywords : burial mound, funerary practices, anthropology, incised hand-thrown pottery, metal, faunal offering, Early Iron Age, Pontel, Dions, Gard.

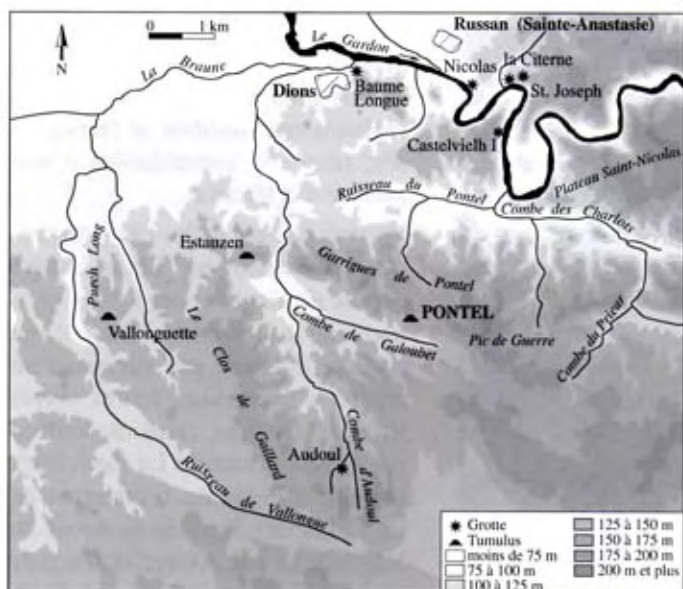
1 Problématique

Depuis la fin du XIX^e siècle, époque des premières relations publiées sur le sujet, ce sont quelque 300 tumulus du premier âge du Fer qui ont été explorés ou fouillés dans les Garrigues du Languedoc oriental (département du Gard et moitié orientale de celui de l'Hérault), ainsi qu'une vingtaine de dolmens réutilisés alors et une dizaine de "tombes ovales", et ont laissé des traces dans la littérature archéologique (Dedet 1992). Ils sont implantés en milieu rocheux, collines et plateaux calcaires des Garrigues, ou encore serres micaschisteux cévenols, et les tombes aménagées en environnement alluvial nous échappent encore presque complètement pour le moment (mais la découverte et la fouille récentes du complexe cultuel et funéraire de Vestric, dans la plaine du Vistre (Dedet *et al.* 1997) montrent que cette situation résulte du manque de recherche dans les zones basses).

Ce nombre ne doit pas faire illusion. Presque toujours il s'agit de fouilles anciennes ou "à l'ancienne" : L'objectif majeur, sinon unique, de ces travaux était, selon les habitudes alors en vigueur, de procurer des collections d'objets, et les très rares données observées sur quelques aspects du rituel sont toujours incomplètes ou très floues. Les tumulus qui ont fait l'objet d'une recherche visant à prendre en compte tous les aspects des pratiques funéraires ne sont qu'une infime minorité : en tout cinq tumulus fouillés entre 1975 et 1978 par Yves Gascó, au lieudit Sadoulet-La Draille, commune de Pompignan, Gard (dont deux seulement publiés : Gascó 1980) et au lieudit Les Tourelles, commune de Buzignargues, Hérault (Fédières, Gascó 1979). Et nos fouilles récentes des nécropoles cévenoles de Peyraube à Lamelouze (Dedet, Gauthey 1994) et de Malauvette à Soustelle (Dedet, Gauthey 1996-1997), concernent en fait une région quelque peu différente, montagneuse et micaschisteuse, et le plus souvent un aspect particulier de la question (pour la plupart, des monuments plus anciens, réutilisés au premier âge du Fer). Si l'on veut mieux

- 1 Situation du tumulus de Pontel (Dions, Gard) dans son contexte des tombes et nécropoles du Languedoc oriental au premier âge du Fer (les gisements funéraires des Grands Causses et de la basse Ardèche ne sont pas figurés ici). A : Camper (Cornillon); B : La Lauze (Saint-Paul-les-Fonts) (?); 1 : La Lègue (Lussan); 2 : Le Roux (Lussan); 3 : Bois de Mercouire (Lussan); 4 : Le Mazut (Fontarèches); 5 : Saint-Laurent-la-Vernède; 6 : Aigue-Blanche (Baron); 7 : Dève (Baron); 8 : Le Tardre (Baron); 9 : La Caux (Aigaliers); 10 : Commel, Devès des Hommes, La Forêt, Tavel et Vendème (Belvezet); 11 : Canteperdrix et la Carbonnière (Sauzet); 12 : Fontaine de la Dragée, Les Parties, Les Pins, Serre de la Cabane, Serre des Fontaines, Serre des Galères et Serre des Mourgues (Saint-Génies-de-Malgoirès); 13 : La Vialade (Saint-Bauzély); 14 : Le Dèvés (Gajan); 15 : Vallonguette (La Rouvière); 16 : Estauzen (La Calmette); 17 : L'Arboussède (Cannes-et-Clairan); 18 : Ginestous (Ganges); 19 : Plaine de Mandiargues (Saint-Hippolyte-du-Fort); 20 : Bois de Monnier (Pompignan); 21 : Ceyrac (Conqueyrac); 22 : Rieumassel (Conqueyrac); 23 : Foulaquier (Claret); 24 : Vedel (Sauteyrargues); 25 : Piocam (Saint-Bauzille-de-Montmel); 26 : Pont de la Bénovie (Buzignargues); 27 : Le Crès et Lamalou (Rouet); 28 : Le Camp (Rouet); 29 : Le Lébous (Saint-Mathieu-de-Trévières); 30 : Cazevielle; 31 : Bois de Martin, Baraque de Valène, Le Suquet, La Jasse (Les Matelles); 32 : Ravin des Arcs (Notre-Dame-de-Londres); 33 : Série A (Saint-Martin-de-Londres); 34 : Série B, Cayla du Frouzet (Saint-Martin-de-Londres); 35 : Frouzet-Conquette (Saint-Martin-de-Londres); 36 : Cazarils (Viols-en-Laval et Viols-le-Fort); 37 : Cambous (Viols-en-Laval); 38 : Peyrescanes (Viols-en-Laval); 39 : Viols-le-Fort; 40 : Combepleine (Argelliers); 41 : L'Oradou (Argelliers); 42 : Montcalmès (Puechabon); 43 : Cantagrils (Argelliers); 44 : Grabels; 45 : Hameau de Bertrand (Causse-de-la-Selle); 46 : Font de Griffie (Montpeyroux).





■ 2 Le site de Pontel dans son environnement archéologique.

connaître, en profondeur, les pratiques funéraires protohistoriques des Garrigues languedociennes, il importe donc d'accroître le nombre de tombes fouillées selon les exigences actuelles de l'archéologie funéraire.

C'est dans ce but qu'a été fouillé, en 1996 et 1997, le tumulus de Pontel à Dions, près de Nîmes (fig. 1). Ce tertre, alors encore pratiquement intact lors de cette opération, était menacé de détérioration et semblait mériter une fouille de sauvetage. Il est situé à l'intérieur du périmètre du camp militaire des Garrigues, dans un secteur de manœuvres, à moins de dix mètres d'une zone de passage de blindés, aux limites variables. L'intérêt scientifique de cette fouille est encore accrue par la situation de Pontel dans un secteur géographique fort mal connu en ce domaine, même par les fouilles anciennes.

En effet à l'intérieur du domaine où les tumulus sont attestés, leur répartition est tout à fait irrégulière. Celle-ci reflète en fait pour une bonne part l'activité des différents archéologues. C'est ainsi que la carte laisse apparaître un semis de gisements entre Hérault et Vidourle, au nord de Montpellier (terrain de prédilection du Centre Archéologique des Chênes Verts, du Dr Jean Arnal, de Jacques Audibert, et plus récemment d'Yves Gascó)

(fig. 1, n° 21 à 47), une concentration en Malgoirès, sur la bordure orientale du massif du Bois des Lens dominant la rive droite de la vallée du Gardon (due au labeur d'Albert et Camille Hugues et Saturnin Garimond) (fig. 1, n° 11 à 16), une autre en Uzège sur la marge occidentale du plateau de Lussan autour des villages de Baron, Belvezet et Aigaliers (dont sont responsables Ulysse Dumas et le Dr Paul Raymond) (fig. 1, n° 1 à 5), un éparpillement dans la partie centrale de ce même plateau, autour de Lussan, Fontarèches et Saint-Laurent la Vernède (qu'exploitèrent U. Dumas et le Dr. P. Raymond, mais aussi Gabriel Carrière ou Julien Barri de Saint Venant) (fig. 1, n° 6 à 10) (Dedet 1992, 29-46). Parmi les vides, il en est un qui concerne l'ensemble de la Garrigue nimoise.

2 Site et environnement archéologique

Entre Nîmes et Alès, à 9 km au nord-nord-est du centre de la première ville et à 30 km au sud-sud-est de la seconde (fig. 1), à l'extrême sud-est du territoire communal de Dions, ce tumulus est implanté dans la partie nord-ouest du plateau de calcaire des Garrigues nimoises (Barrémien supérieur de faciès urgonien) (fig. 2). Dans ce secteur, ce plateau comporte une succession de synclinaux et d'anticlinaux orientés nord-ouest/sud-est. L'un de ces derniers, dénommé "Garrigue de Pontel", forme une crête comprenant une succession de sommets arrondis, dont le plus élevé, appelé "Pic de Guerre", culmine à 204 m d'altitude. Asymétrique, celle-ci domine vers le sud-ouest la combe de Galoubet d'environ 80 m, par un versant abrupt, tandis que vers le nord-est, elle s'abaisse en pentes douces ourlées de petits vallons vers la combe des Charlots.

Le tumulus de Pontel a été édifié sur la ligne de crête principale, à 100 m au sud d'un sommet très aplati (cote 180 m NGF), en bordure du versant de la combe de Galoubet¹. Il se trouve sur un plan légèrement incliné vers le sud. Le cal-

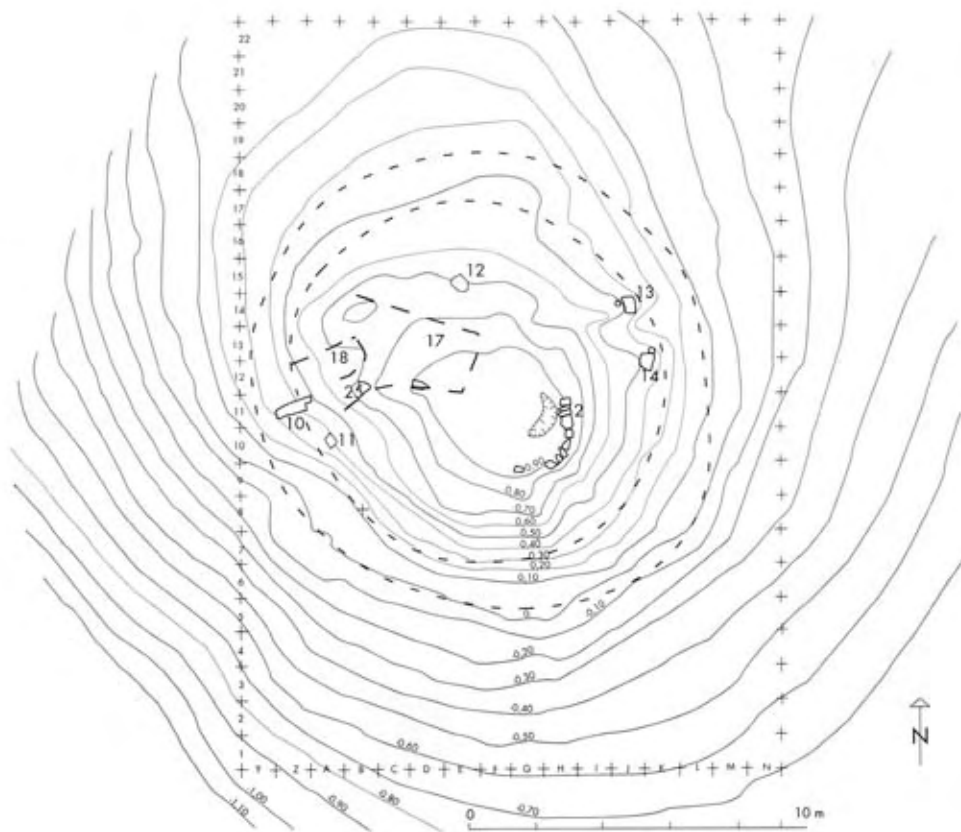


■ 3 Le tumulus de Pontel vu du sud, après débroussaillage et avant fouille.



■ 4 Le tumulus de Pontel, vue cavalière de l'est, après débroussaillage et avant fouille.

■ 5 Plan topographique avant la fouille, surface supérieure du monument (u.s. 1) (équidistance des courbes : 10 cm).



caire urgonien affleure partout aux alentours, et le sommet tout proche présente, en place, des encroûtements silicifiés et ferruginisés, traces vraisemblables d'une surface d'altération.

Ce tumulus est isolé. Les prospections effectuées par Louis Lafaye depuis plusieurs années dans cette partie de la Garrigue nimoise n'ont pour le moment pas permis d'en repérer d'autres. Les tertres avérés les plus proches, celui de Vallonguette (commune de La Rouvière), et celui d'Estauzen (commune de La Calmette), fouillés au début du XX^e siècle par Albert et Camille Hugues (Hugues 1929, 516-517), se trouvent respectivement à 4,5 et 2,5 km à l'ouest (fig. 2). Si le tertre d'Estauzen a livré quelques tessons de vases du premier âge du Fer et une dent humaine brûlée appartenant à un adulte, Vallonguette renfermait un mobilier hétérogène, quelques tessons du milieu de l'âge du Fer et du Moyen Age, et deux lots d'ossements, l'un brûlé, l'autre non, qui ressortissent à deux individus (Dedet 1992, 328-329). Les sépultures tumulaires du premier Age du Fer fouillées en Malgoirès par ces mêmes chercheurs sont situées à une douzaine de km au nord-ouest (fig 1).

Par ailleurs, plusieurs grottes des environs ont livré des vestiges contemporains du tumulus de Pontel : ainsi, à l'entrée des gorges du Gardon, 3 à 3,5 km au nord, les grottes de Baume-Longue à Dions, de Nicolas, de Saint-Joseph, de la Citerne (Coste *et al.* 1976, 157-162) et de Castelvielh I (Dedet, Pène 1991), à Sainte-Anastasie; une résurgence dans la combe d'Audoul (commune de Nîmes), à 2,5 km, au sud (fig. 2) (*Gallia*, 31, 1973, 507-509). La grotte Suspendue de Collias n'est, quant à elle, distante que de 13 km au nord-est (Coste *et al.* 1976). Les conditions de découverte ne permettent pas de caractériser le



■ 6 Face septentrionale de la dalle u.s. 10 plantée en bordure occidentale du tertre (l'échelle mesure 20 cm).

type de fréquentation des cavités de Baume-longue, la Citerne, Nicolas et Saint-Joseph. La résurgence de la Combe d'Audoul était un point d'eau utilisé (et peut-être honoré ?) durant tout l'âge du Fer, et, à un certain moment, aménagé pour en faciliter l'accès. Les grottes I de Castelvielh et Suspendue ne paraissent pas, pour leur part, avoir été habitées, mais pourraient plutôt correspondre à des sortes de "grottes sanctuaires" (Dedet, Pène 1991, 119). C'est dans un tel contexte archéologique que se place le tumulus de Pontel.

3

De la découverte à la fouille

Le tumulus de Pontel a été repéré et signalé en 1993 par Louis Lafaye 2. Il fit l'objet d'une opération de sauvetage de juin à septembre 1996 et de décembre 1996 à février

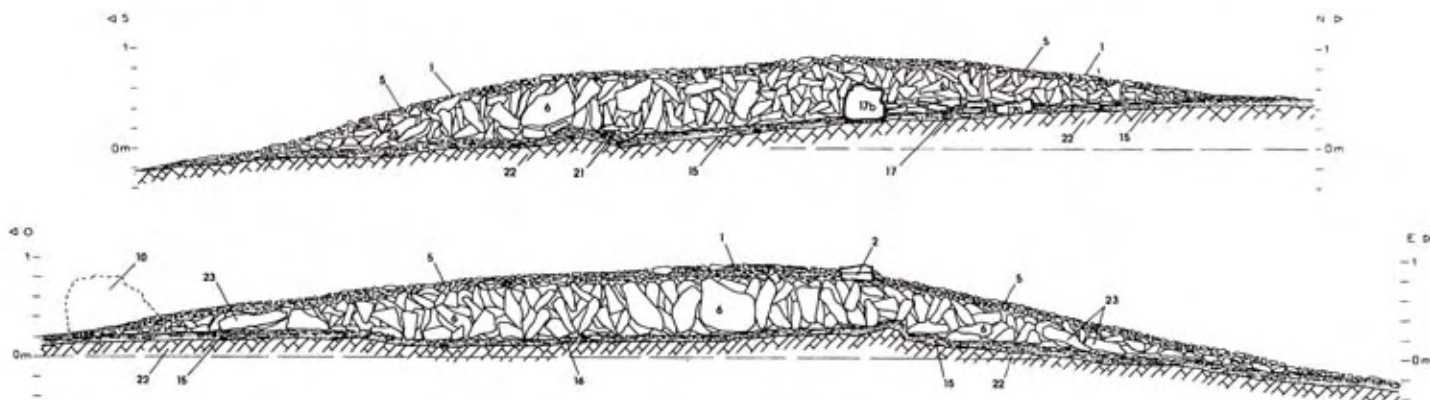
1997, discontinuée en raison des possibilités d'accès dans le périmètre du camp militaire et d'un temps exceptionnellement pluvieux 3.

Avant le début des travaux, il se présente sous la forme d'une butte de pierres et pierrailles d'un diamètre d'une dizaine de mètres, émergeant du sol de la garrigue, pelouse herbeuse, cailloutis ou, très localement, substrat rocheux. Par rapport à lui, sa hauteur varie de 0,5 m au nord, à 1,5 m au sud sur la rupture de pente. Sa partie

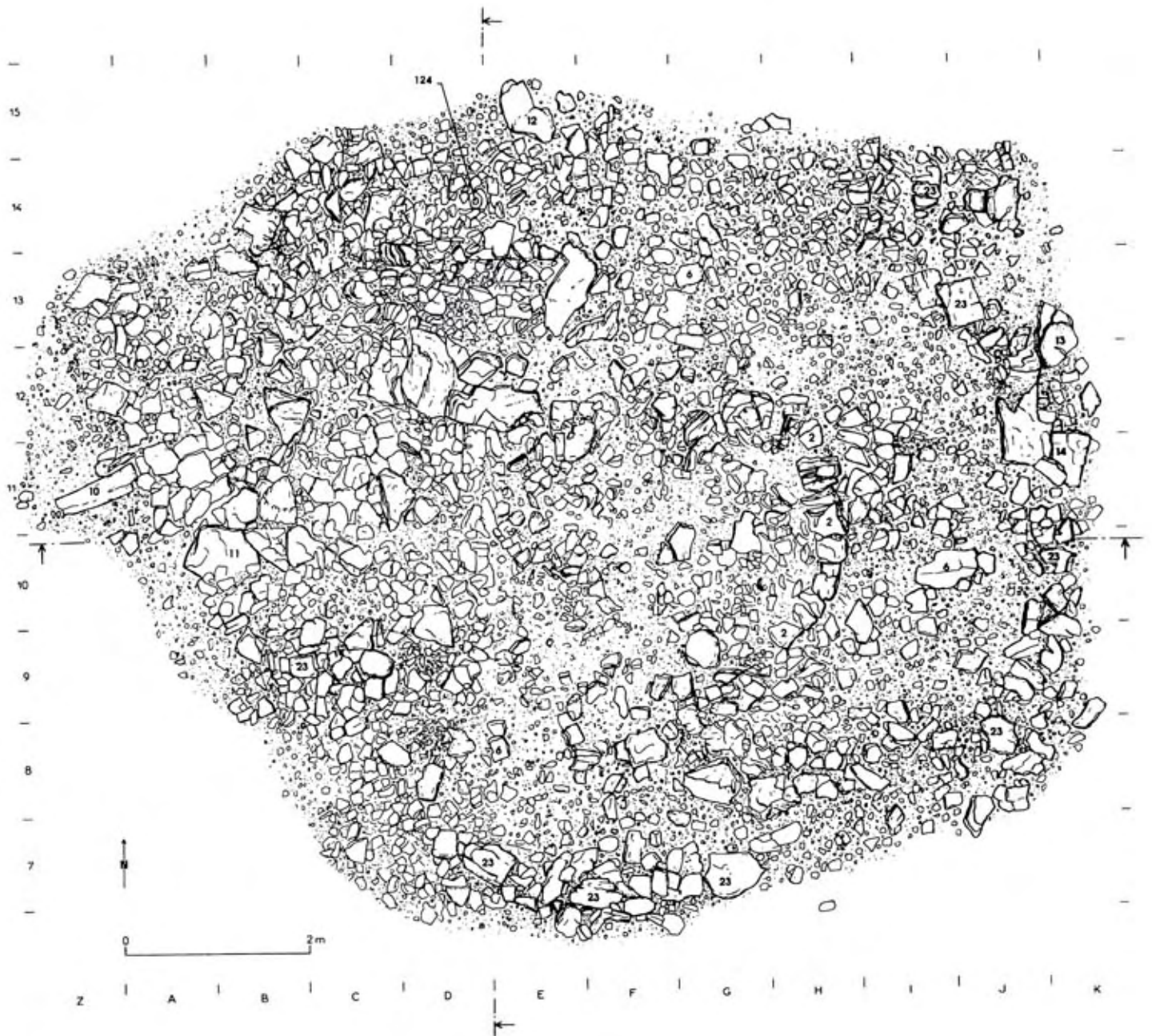
centrale est parsemée de rares touffes d'herbes, mais en périphérie poussent de petits chênes verts, chênes kermès, pistachiers lentisques et thérébinthes. Une végétation herbeuse masque le contour.

Ce monument ne présente pas de trace de fouille antérieure ou de dégradation importante, mais seulement quelques modifications de surface peu anciennes. Une légère dépression allongée (1,5 x 0,5 m) a été creusée au sommet du tertre sur une faible profondeur (0,2 m au maximum), et en partie recomblée de pierres. Des blocs ont été rassemblés dans le quart nord-ouest (carrés DE/13-14), et d'autres, très mobiles, qui parsèment la surface, témoignent de remaniements récents. Enfin, de nombreux débris modernes – éclats d'obus, restes de grenades et de cartouches et tessons de canettes de bière – rappellent l'utilisation actuelle des lieux.

Après débroussaillage et nettoyage, apparaît la surface supérieure conservée du monument (u.s. 1), en forme de calotte sphérique (fig. 3, 4 et 5). Elle est composée d'un cailloutis sec issu du calcaire local urgonien, dont les éléments dépassent rarement 10 cm et n'excèdent pas 20 cm, avec toutefois une tendance à l'accroissement du module vers la périphérie. Dans la partie centrale, à l'est du centre du monument, affleure le sommet d'un muret en arc de cercle, d'un diamètre de



■ 7 Coupes stratigraphiques du monument. A : coupe ouest-est entre 10 et 11 ; B : coupe nord-sud entre D et E.



■ 8 Surface supérieure de l'amoncellement de blocs u.s. 6 formant la partie essentielle de la chape du tumulus sous la couche de couverture u.s. 5.

l'ordre de 3 m, composé d'une dizaine de blocs de 20 à 30 cm d'arête disposés à plat, parementé vers l'extérieur. (u.s. 2) (fig. 5 et 8). Aucune bordure du terre n'est perceptible, et le contour de celui-ci est flou, surtout à l'ouest, au sud et au sud-ouest où la pente est la plus importante. La limite du monument ne se marque en fait que par une diminution de la densité des pierrailles qui le couvrent.

Par-ci, par-là, émerge le sommet de gros blocs qui s'enfoncent dans la masse du terre et sont partiellement recouverts par les pierres de la partie supérieure de la chape (carrés B12, B14, D12, D15 et JK/13-14).

On remarquera en particulier la distribution périphérique de certains d'entre eux (u.s. 11 à 14) (fig. 5, n° 11 à 14). A l'ouest, en limite même du tumulus, une grosse dalle verticale se dresse à 60 cm au-dessus du sol actuel (u.s. 10) (fig. 5, 6, 8 et 9). Elle mesure 90 cm de long, 22 à 28 cm d'épaisseur à la base, et 9 à 16 cm à son sommet. Elle est enfoncée, comme la fouille le montrera, de 50 cm dans une fosse, ce qui porte sa plus grande dimension à 110 cm. Son orientation, sud-sud-ouest/nord-nord-est, (azimut magnétique de 66° Est en septembre 1996) n'est ni rayonnante depuis le centre théorique du tumulus, ni tangente à sa périphérie.

4

La chape tumulaire

4.1. CONSTITUTION

Le tumulus est installé sur une couche d'argile jaune ocre de décalcification 15, qui surmonte la strate rocheuse urgonienne 22, et emballé de nombreux éléments pierreux émoussés, de dimensions diverses jusqu'à une quinzaine de centimètres, issus de cette dernière (fig. 7 et 16). C'est là le substrat naturel de la garrigue. Ce paléosol est en légère déclivité vers le sud, un demi mètre de dénivellement entre le nord et le sud du tumulus. La masse tumulaire se compose de deux couches superposées bien distinctes.

A la base, formant l'essentiel du volume du monument, se trouve un amoncellement de blocs, secs, de dimensions très variables (u.s. 6) (fig. 7, 8, 9 et 15). Il forme une calotte sphérique de plan légèrement ovale, de 10 m d'axe ouest-est et 9 m d'axe nord-sud, pour 0,5 m d'épaisseur maximum dans la partie centrale. Il est constitué d'éléments issus du substrat local qui affleure aux environs immédiats, tous utilisés bruts. Pour l'essentiel il s'agit de calcaire urgonien, mais aussi, en faible quantité, de blocs d'encroûtement silicifié et ferruginisé, provenant vraisemblablement de la surface d'altération de l'urgonien 4. Leurs dimensions, dans les deux cas, sont extrêmement diverses, les plus gros pouvant atteindre 1 m sur 0,6 m.

Sauf en périphérie, ces pierres sont placées pêle-mêle, en tous sens, selon des orientations et pendages très divers, horizontaux, obliques ou même verticaux. Amassées à sec, elles ménagent entre elles de nombreux vides, en partie occupés seulement par des matériaux fins d'infiltration et de décomposition. Elles présentent des faces concrétionnées par le ruissellement des eaux pluviales. Ces vides ont favorisé la

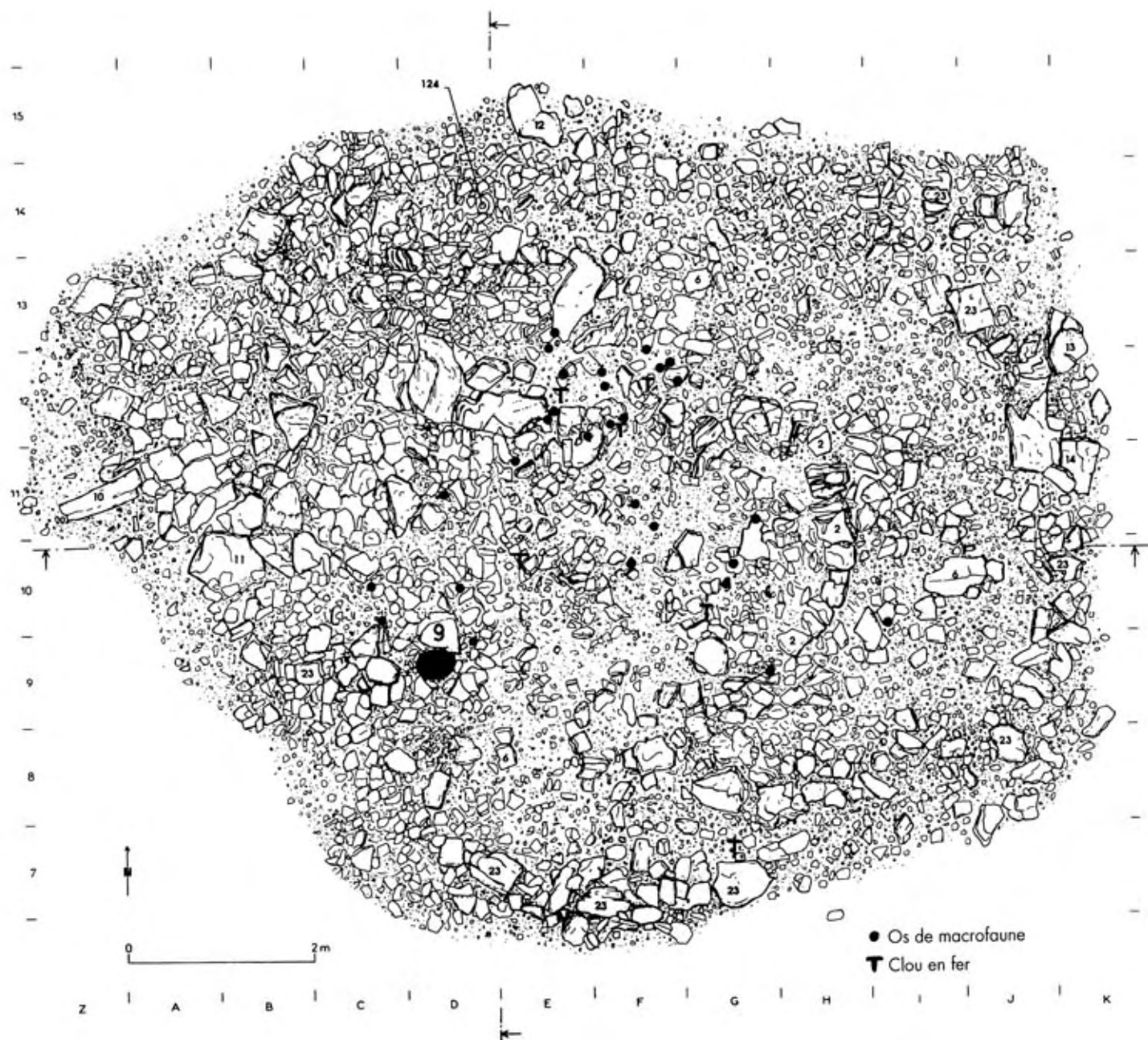
migration vers le bas, à différents niveaux et parfois jusqu'à la base, de quelques objets intrusifs d'époque gallo-romaine (deux tessons de céramique), ou moderne (morceaux de verre et de munitions militaires), ainsi que la circulation d'une microfaune qui a laissé de nombreux restes osseux (muriés, reptiles, batraciens). En plan on ne remarque aucune répartition particulière des blocs en fonction de leur nature ni de leur module. Les plus volumineux sont toutefois absents de la zone périphérique.

Vers la bordure de cet amoncellement 6, au sud, au sud-ouest et à l'est, les éléments pierreux présentent un choix et une disposition particulières. Ce sont des dalles relativement minces, de dimensions moyennes pouvant atteindre 50 à 60 cm de plus grande arête, disposées en fort pendage vers l'extérieur du monument, parfois en écaille sur deux ou trois épaisseurs (u.s. 23) (fig. 7 et 8). Il s'agit là d'un dispositif permettant l'ancrage de la masse intérieure du terre dans les zones déclives. Il est cependant irrégulier et admet certaines discontinuités, notamment au sud-est et au sud.

Les ensembles 6 et 23 sont recouverts par une couche très différente, u.s. 5, qui déborde largement au delà de 23, de 2 à 3 m vers l'extérieur du monument, où elle repose directement sur le sol de la garrigue (fig. 7, 9 et 16). C'est un niveau de pierrailles aiguës de calcaire urgonien, très serrées, issues de la surface de la garrigue environnante, enrobée par une terre de couleur gris clair. Son épaisseur atteint 15 cm, mais est en fait très variable, selon la hauteur du sommet des pierres sous-jacentes qui parfois trouent complètement cette couche 5 et affleurent à la surface du terre. Cette enveloppe accroît le diamètre du tumulus, jusqu'à 14 à 15 m, mais en rend le contour flou



■ 9 Vue cavalière du quart nord-ouest en cours de fouille : à droite surface supérieure u.s. 1 de l'u.s. 5 ; à gauche surface supérieure de l'amoncellement de blocs u.s. 6 formant la partie essentielle de la chape du tumulus ; au premier plan dalle u.s. 10 plantée en bordure du terre.



■ 10 Répartition des clous et des os de macro-faune contenus dans la chape tumulaire (u.s. 5 et 6). Fosse 9 (en noir).

puisque son matériau se confond avec les cailloux de la surface du sol environnant. Cette couche de cailloutis et de pierrailles ne procède pas, majoritairement, de la désagrégation des pierres du sommet de l'u.s. 6 sous l'effet des agents atmosphériques, comme l'indiquent la bonne tenue des pierres du muret 2, apparentes en surface du tumulus, et de celles de l'u.s. 6 qui trouent l'u.s. 5, ainsi que l'absence de transition dans le fractionnement entre 5 et 6. Il

s'agit en fait du cailloutis urgonien qui s'est formé plus anciennement à la surface de la garrigue et qui a été utilisé pour servir d'enveloppe au monument.

Le muret 2 est construit directement sur le dessus de l'u.s. 6. Il est enserré par la couche de pierrailles 5, qui d'ailleurs ne le recouvre pas (fig. 7). Il y a donc contemporanéité entre le muret 2 et cette enveloppe du tertre u.s. 5.

4.2. STRUCTURE ET MATÉRIEL INCLUS DANS LA CHAPE TUMULAIRE

4.2.1. La fosse 9

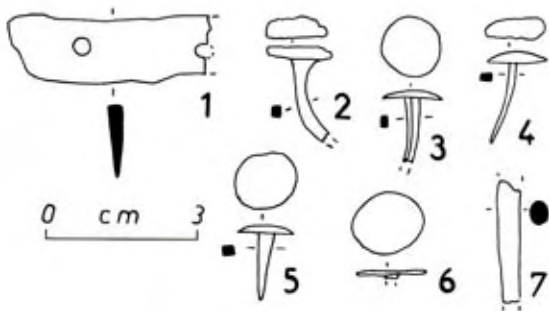
Dans la partie sud-ouest de la calotte tumulaire, sous la couche 5, en surface de la couche 6, se trouve une auréole de terre noire charbonneuse, de plan ovale, de 0,55 m sur l'axe est-ouest, et 0,20 m sur l'axe nord-sud (fig. 10, n° 9). Elle enrobe, sur une dizaine de centimètres de profondeur, des plaquettes calcaires de 10 cm d'arête en moyenne, placées à la verticale et noircies. La position de ces éléments correspond au remplissage d'une petite fosse. Le sédiment n'a livré qu'une tête de clou en fer. Recouverte par la couche de cailloutis 5 et n'apparaissant pas en surface du monument, cette structure ne peut être postérieure à la construction de la calotte tumulaire.

4.2.2. Le matériel de la couche 5

La couche 5 a livré quelques tessons de verre et restes de munitions récents manifestement intrusifs, et deux objets dont la présence pose problème.

Un fragment de soie d'emmanchement de couteau en fer, de 1,3 à 1,4 cm de largeur et 3,8 à 0,9 mm d'épaisseur, conservée sur 4,1 cm de longueur, perforée de deux trous de 3,4 mm de diamètre; l'extrémité est arrondie (fig. 11, n° 1). De tels couteaux en fer, à soie plus étroite que la lame et pourvue de rivets, sont attestés dans la Protohistoire régionale : ainsi dans la tombe 1 de la Bergerie Hermet à Calvisson, Gard, à la fin du VI^e ou au début du V^e s. av. J.-C. (Dedet, Py 1973, 41, fig. 4, n° 4 ; 42), ou encore dans la nécropole de Saint-Julien de Pézenas, Hérault, par exemple dans la sépulture 234, datée du second quart du VI^e s. av. J.-C., aux côtés de couteaux à soie de même largeur que la lame. Mais une telle datation, pour ce fragment d'objet, n'est pas exclusive, et, vue sa situation dans le monument, son antiquité ne peut être assurée.

Il en va de même d'un petit clou en fer forgé, à tête ronde aplatie et tige recourbée de section carrée, cassée vers la

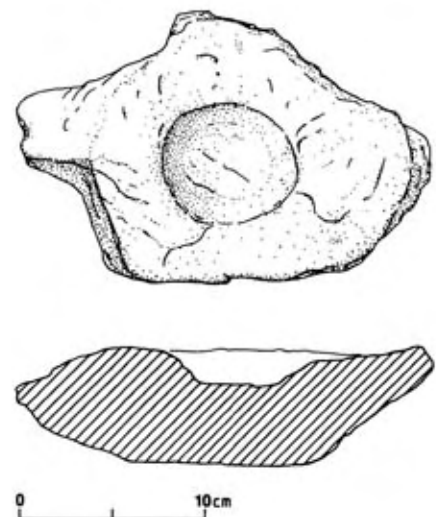


■ 11 Matériel inclus dans la chape tumulaire. 1 et 2 : u.s. 5; 3 à 7 : u.s. 6. 1 : soie de couteau en fer; 2 à 6 : clous en fer; 7 : fragment de tige en fer.

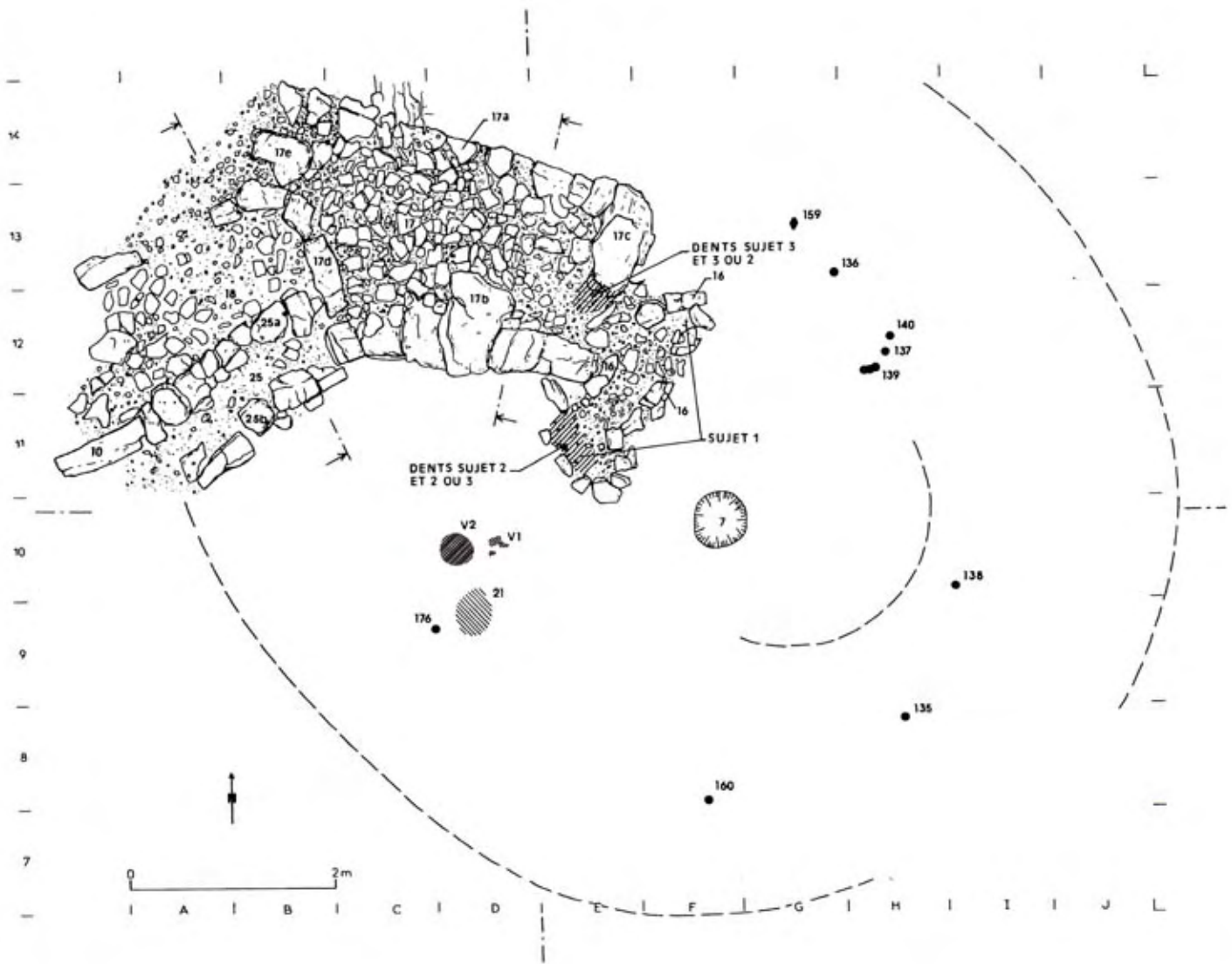
pointe (longueur conservée : 1,9 cm) (fig. 11, n° 2). Non datable par la typologie, de tels objets apparaissent cependant dans les habitats de la région au second âge du Fer, comme par exemple sur l'oppidum de Roque de Viou à Saint-Dionisy, Gard, dans des couches du dernier quart du IV^e s. av. J.-C. (Py 1990, 513-514). Ils sont bien attestés dans le Sud-Ouest, dès le début du premier âge du Fer, dans le dépôt de Vénat (Coffyn *et al.* 1981). Mais surtout on en trouve à l'intérieur de plusieurs tumulus du premier âge du Fer en Haute-Vienne, dans une situation qui ne prête guère au doute : "au milieu des cendres et ossements" au tumulus du Champ des Mottes à Oradour sur Vayres (Daugas *et al.* 1976, 441-442), "dans la zone sépulcrale" du tumulus de la Motte des Jouveaux à Champsac (*ibid.*, 443-445), "dans le foyer d'incinération" du tumulus du Courtieux à Javerdat (*ibid.*, 450), dans les sépultures des tumulus 5 et 6 de Glandon (Boisseau, Lambert 1975, 9, fig. 14, n° 33 ; 13, fig. 8, n° 27a), ou encore dans un tumulus du Pech des Cramazous à Calès, Lot (Mohén 1980, 280). Une fouille récente a permis d'en mettre au jour aussi dans le tumulus 2 des Mollards à Ventavon, Hautes-Alpes (Mahieu, Boisseau 1996, 26).

4.2.3. Le matériel de la couche 6

Dans la couche 6, les éléments intrusifs récents, quoique de plus en plus rares en profondeur, sont encore présents, les vides entre les pierres ayant permis leur descente. Près du centre du tertre, dans la partie supérieure de cette couche, deux tessons d'un même petit bol à parois fines, décoré de résilles à la barbotine, sont datables du I^{er} s. ap. J.-C. Quatre clous en fer forgé, à tête ronde et aplatie et tige courte de section carrée, proviennent de différents points de la partie centrale du tumulus et de différentes hauteurs



■ 12 Élément de dalle creusé d'une cupule, inclus dans la chape tumulaire (u.s. 6).



■ 13 Structures et éléments placés à la base du tumulus et recouverts par la chape tumulaire. 17 : plate-forme; 18 : logette; 25 : muret; 10 : dalle plantée; 7 : fosse; 8 et 16 : sépulture; V1 et V2 : dépôts de vases; 21 : fosse contenant les restes d'un veau très jeune; 135 : fragment de bracelet armille en fer; 136, 137, 139 et 140 : tessons de céramiques non tournées (u.s. 24); 138 : silex; 160 et 176 : tessons de vases non tournés; 159 : perle biconique métallique chalcolithique.

(fig. 10 et 11, n° 3 à 6). Du même type que celui découvert dans la couche 5, ils appellent les mêmes remarques : d'ont-ils du premier âge du Fer, ou bien s'agit-il d'intrusions plus tardives, de la fin de l'âge du Fer, du I^{er} s. ap. J.-C., ou plus récentes encore ? Impossible à dater, également, un fragment de tige en fer, de section arrondie, de 3,8 à 4,7 mm de diamètre, trouvé dans le même secteur (longueur conservée : 2,4 cm).

La calotte tumulaire (u.s. 6) renferme aussi divers os d'animaux, isolés et épars (voir, en annexe, l'étude de A. Gardeisen). Les uns relèvent d'une microfaune récente (petits rongeurs), mais aussi d'oiseaux, lapins, voire chiot et veau nouveau-né sans doute intrusifs. Mais 29 pièces osseuses

appartenant à des ovins-caprins, un jeune et un ou plusieurs individus matures, et à un bœuf adulte ont dû faire partie d'un dépôt volontaire, durant une phase du rituel funèbre, en même temps qu'était dressée la masse du tumulus. En effet, bien qu'éparpillés, ces os se répartissent uniquement dans l'aire centrale du tumulus (fig. 10). Intrusifs, on les eut rencontrés indifféremment au centre et en périphérie du monument, ce qui n'est pas le cas ici.

Par ailleurs, la partie supérieure de la couche 6 de la calotte tumulaire inclut un morceau de dalle de calcaire provenant de l'encroûtement de la surface de l'urgonien, de 5 cm d'épaisseur, de forme grossièrement losangique (22,5 x 14 cm d'axes). Cet élément est creusé, sur l'une des

grandes faces, d'une cupule de 7 à 8 cm de diamètre et 1,6 cm de profondeur maximum. (fig. 8, n° 124, et fig. 12). Celle-ci ne montre aucune trace d'usure ou de feu, pouvant trahir un usage précis, broyeur, creuset, lampe... Cet objet était cependant posé horizontalement, la face portant la cupule vers le haut. Peut-être a-t-il ainsi pu jouer un rôle dans le rituel funéraire (cupule pour libation) ?

5 Les éléments recouverts par le tumulus

La chape tumulaire recouvre différents aménagements, structures et dépôts, effectués en surface du substrat naturel ou légèrement enfouis (fig. 13).

5.1. LES STRUCTURES BÂTIES

Les structures bâties découvertes à la base du tumulus prennent toutes place dans le quart nord-ouest du monument. Elles forment un ensemble, dont les différents éléments apparaissent liés entre eux (fig. 13, 14 et 15). Mais leur présence reste pour le moins énigmatique.

La principale est une plate-forme trapézoïdale (u.s. 17) de 2,6 à 4 m de long dans le sens ouest-est, et de 1,9 à 2,6 m de large dans le sens nord-sud, couvrant une superficie de 7,5 m². Ses bords sont parementés vers l'extérieur au nord (u.s. 17a) et au sud (u.s. 17b). Ces parements, à l'appareil très irrégulier, comprennent jusqu'à quatre assises conservées sur une hauteur pouvant atteindre 0,86 m. Le matériau utilisé est le calcaire local urgonien sous forme de blocs bruts, de dimensions très diverses, comme pour la chape du tumulus (u.s. 6), et pouvant atteindre 1 m sur 0,6 m de côté.

Ceux-ci ont en parement tantôt leur face longue, tantôt leur face étroite. Ils sont liés avec la terre argileuse jaune issue de la couche de décalcification du substrat. L'un des éléments employés est un bloc d'encroûtement silicifié et ferruginisé semblable à ceux qui se trouvent dans le reste du tertre. Certains blocs du sommet de ces parements affleuraient d'ailleurs à la surface du tumulus, comme certains des gros blocs de la chape.

La limite orientale (u.s. 17c) n'est pas homogène. Entre le bloc d'angle nord-est formant retour et le parement méridional, prend place une pierre verticale de chant. La bordure occidentale diffère également par son caractère composite. Quatre pierres verticales en arc de cercle en forment une partie (u.s. 17d), le reste étant fermé par un bloc important (u.s. 17e).

Parements 17a, 17b et alignements 17d et 17e sont posés à l'intérieur de la couche d'argile d'altération du substrat u.s. 15, en partie creusée pour la circonstance, à peu de distance de la roche saine. L'intérieur de cette structure 17 est remplie d'un blocage de pierres calcaires dont le module ne dépasse pas 20 cm d'arête, enrobées par l'argile de décalcification ocre orangé. Ces éléments ont un pendage le plus souvent grossièrement horizontal. Le démontage de cette structure n'a livré aucun document archéologique, objet, os ou charbon de bois.

Un muret de 2 m de long et 1 m de large (u.s. 25) est accolé au sud-ouest de cette plate-forme. Deux alignements de pierres posées verticalement dans la couche d'argile de décalcification 15 le composent. L'espace entre eux est rempli de terre argileuse, pierrailles et pierres. Le parement nord de cette structure est prolongé, à l'extérieur du tertre, par la dalle 10 plantée verticalement.

Le muret 25 et le retour du parement courbe 17d déterminent un espace de 2,5 m de long sur l'axe sud-ouest/nord-est, large de 0,8 m au nord-est à 1,1 m au sud-ouest, sorte de logette dépourvue de bordure vers l'ouest en périphérie de la chape tumulaire (u.s. 18). Le remplissage de cette structure est hétérogène : blocs calcaires de dimensions diverses, jusqu'à 0,75 m d'arête, disposés selon des pendages variés, souvent obliques, enrobés d'une terre d'humus grise. Il est dépourvu de tout document archéologique.



14 Vue verticale de la plate-forme 17 de la logette 18 et de la dalle plantée 10.



■ 15 La plate-forme 17, prise du nord (l'échelle mesure 1 m).

- 16 Le quart nord-ouest du monument en cours de fouille, vu du nord. Au premier plan, structures 17 et 25 recouvertes par la chape tumulaire. Cette dernière est visible en coupe au second plan (cailloutis de l'u.s. 5 surmontant les blocs de l'u.s. 6), reposant sur le sol naturel u.s. 15.



5.2. LA RÉGION SÉPULCRALE

La région sépulcrale s'étend en oblique du nord-est au sud-ouest dans la partie centrale du monument, sur environ 6 m² de superficie. Elle jouxte à l'ouest le parement orien-

tal 17c de la plate-forme 17, mais cette aire n'est pas délimitée par un aménagement particulier. Elle comprend cinq éléments (fig. 13) :

- la sépulture proprement dite (u.s. 8 et 16) ;
- à 1 m au sud-ouest, le dépôt d'un vase (V1) et de tessons d'un second récipient (V2) (us. 19 et 20) ;
- à 0,2 m plus au sud, une fosse contenant le dépôt de restes osseux animaux (u.s.21) ;
- à 1 m à l'est de la sépulture, une seconde fosse (u.s. 7) ;
- enfin, à 1,5 m au nord-est de la sépulture, un dépôt de tessons de vases éparpillés (n° 136 à 140) (u.s. 24).

5.2.1. La sépulture

La région sépulcrale a livré les restes osseux de trois individus représentés de manière très inégale. La grande majorité de ces vestiges appartient à un adulte, en dépôt primaire (sujet 1), mais des dents éparpillées se rapportent à un second adulte (sujet 2) et à un grand enfant entre 10 et 14 ans (sujet 3).

Le sujet 1 (fig. 17 et 19) est un adulte moyennement robuste, âgé de plus de trente ans, comme l'indiquent le degré de maturation des os, la région apicale des dents complètement formée, l'épaisseur de certains éléments de voûte crânienne et le degré de synostose très avancé des sutures crâniennes. Les dents présentent en outre une forte usure. Par ailleurs l'état de conservation des coxaux ne permet pas de préciser le sexe.

Ces restes se trouvent sur le paléosol de la garrigue, surface inégale formée de la couche naturelle d'argile de décalcification parse-

mée de petites pierres (u.s. 15), et ils sont directement surmontés par les blocs constituant la chape du tumulus (u.s. 6). Ils sont très mal conservés. Du fait de l'acidité de cette argile, la plupart des parties spongieuses ont disparu. L'inégalité de la surface et le poids des blocs de la chape ont provoqué l'éclatement des diaphyses, en particulier

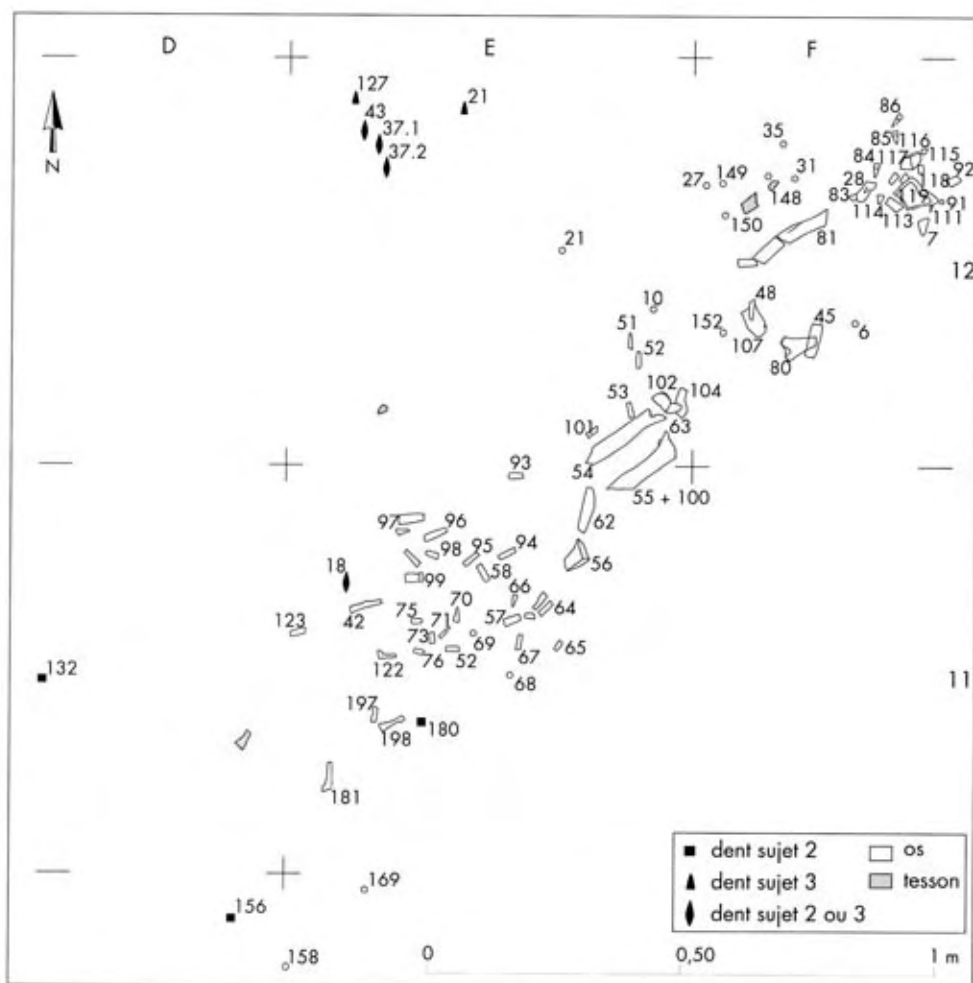
■ 17 Relevé de la région sépulcrale.

celles des grands os longs, et du crâne. Quelques éléments, bien que fragmentés, subsistent cependant écrasés en place, qui permettent de déterminer le mode de dépôt, et, dans ses grandes lignes, la position du cadavre (fig. 17). Et par ailleurs on retrouve la plupart des autres pièces, quoique dépourvues de toutes connexions, dans leur région anatomique, dérangées par la pression des basculements et glissements des blocs pierreux lors de la disparition des parties molles, ainsi que par la circulation de la microfaune. A cette dernière peuvent être également imputés des déplacements plus importants, jusqu'à 1 m, de petits os ou fragments osseux et de dents.

Les deux moitiés proximales des fémurs paraissent en place. Parallèles l'une à l'autre, orientées nord-est/sud-ouest, la droite au nord (fig. 17, n° 54) et la gauche au sud (n° 55 et 100), elles reposent sur leur face postérieure (le fémur droit a cependant pivoté légèrement vers l'axe du corps et apparaît par sa face antérieure et externe). Des morceaux de moitié distale de diaphyse et d'épiphyse du fémur droit se trouvent dans la continuité, mais déportés vers le sud (n° 62 et 56). La diaphyse de l'humérus droit, écrasée, semble aussi en place, reposant sur sa face postérieure (n° 81). La moitié distale du gauche paraît également en place, sur sa face postérieure (n° 80). Ces éléments indiquent un dépôt primaire en décubitus dorsal, et les autres os, bien que déplacés par rapport à leur position d'origine, prennent place, pour la plupart, dans leur région anatomique.

Ainsi, les os crâniens sont au nord-est des humérus. La position de cette partie est difficile à préciser car le crâne a été enfoncé par des pierres et a éclaté, mais il semblerait que la tête ait été tournée vers le nord-ouest, reposant sur le côté droit. Plusieurs éléments vont dans ce sens. L'orbite droite est au nord-ouest (n° 116), le rocher droit au sud-ouest (n° 83) (il ne subsiste rien de leurs symétriques), et les restes de la calotte, y compris l'occipital, sont au sud-est de ces éléments (n° 7, 92, 112, 113, 115 et 118). De la mandibule, seul demeure un petit morceau à l'ouest (n° 117).

Autour de ces vestiges, mais surtout au nord-ouest, dix dents sont éparpillées 5. Elles proviennent aussi bien du maxillaire, P²g (n° 86), C¹d (n° 28), couronne de I¹d (n° 91), racine de I² (n° 85), que de la mandibule P¹ et P² d (n° 35 et 31), P¹g (n° 84) et couronne de M² d ou g (n° 119). En outre une racine d'incisive (n° 148) et une de canine (n° 111) ne peuvent être localisées. Ces dents sont de grosse taille; leur région apicale est complètement formée; les portions fonction-



nelles des couronnes sont presque toutes assez usées. Une P²d (n° 169) très usée, semblable quant à la morphologie et au degré d'usure à la P²g gisant près du crâne, et appartenant donc sans doute au même individu, a cependant été découverte au sud-ouest de l'extrémité inférieure du cadavre, à 2,2 m du crâne.

De rares vestiges de côtes (n° 48 et 21), de vertèbres (n° 52 et 66) et de sacrum (n° 107) se trouvent dans l'espace du tronc ou à proximité immédiate, ou parfois plus éloignés. Des membres, en plus des éléments des deux humérus signalés ci-dessus, seuls subsistent quelques fragments déplacés : l'acromion de la scapula gauche (n° 6) près des morceaux d'humérus gauche, une phalange moyenne II à V de la main droite ou gauche (n° 27) et un fragment de diaphyse de métacarpien ou de phalange (n° 150) au nord-ouest de l'humérus droit. Des morceaux de coxal sont écrasés à l'extrémité proximale des fémurs (fragments d'ilion, de cotyle, de surface quadrilatère et de branche ischio-pubienne) (n° 63 et 104).

Les régions des genoux, des jambes et des pieds ont particulièrement souffert des écrasements et déplacements. Des tibias et fibulas, seuls restent des morceaux dispersés de diaphyses (n° 57, 64, 65, 67, 68, 71, 72, 96, 97, 120, 123). En particulier deux fragments jointifs de moitié distale de fibula droite gisent à 0,9 m de distance l'un dans sa région anatomique, l'autre au sud du volume du corps (n° 42 et 158). Enfin, des morceaux des tarses, métatarsiens et des phalanges des pieds sont dispersés à l'extrémité sud-ouest du cadavre (n° 70, 93, 99, 122, 179, 181, 197, 198).



■ 18 La région sépulcrale vue du sud-ouest.

L'ensemble indique donc un dépôt primaire en décubitus dorsal, orienté nord-est/sud-ouest, avec un azimut magnétique de l'axe du corps de l'ordre de 45° Est (juillet 1996), tête au nord-est reposant probablement sur le côté droit et face tournée vers le nord-ouest. Aucune trace particulière, litière ou autre matière, n'était visible sous l'emplacement occupé par le squelette. Il semblerait donc que le corps ait été étendu directement sur le sol naturel.

Six tessons de panses appartenant à cinq vases non tournés étaient disséminés parmi les os, sur la surface de la couche naturelle d'argile de décalcification 15, au contact des blocs de la chape tumulaire, en bordure de l'espace occupé par le corps : deux à l'ouest près du thorax (fig. 17, n° 11 et 46), les quatre autres au niveau de l'extrémité inférieure du cadavre, ou entourant celle-ci (fig. 17, n° 32, 126, 141 et 170). Un petit morceau de tôle de bronze, de 0,5 mm d'épaisseur,



■ 19 Etat de conservation du squelette du sujet 1. En noir, les restes osseux attestés. Pour le diagramme dentaire : L = l'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude ; FL = fragment isolé de couronne identifiable ; ? = un des deux éléments est présent.

à cassures irrégulières lui donnant la forme d'un triangle de 16,8 mm de hauteur sur 14,6 mm de base, est plaqué contre un morceau de diaphyse de fémur droit (n° 62).

Les vestiges du squelette du sujet 1 sont entourés et surmontés par les pierres de la calotte tumulaire. En bordure du cadavre, ces dernières, posées sur le sol naturel, sont grossièrement alignées, mais sans toutefois former des parements (fig. 18). Les restes crâniens sont pour leur part encadrés, vers le nord-est, par deux pierres disposées vers le sommet de la tête. L'ensemble délimite nettement l'emplacement du cadavre, mais il ne s'agit pas d'un dispositif régulier, bâti, plutôt de l'entourage sommaire du corps, après son dépôt, par les blocs de la base de la calotte tumulaire. Au-dessus des os, les pierres sont disposées en tous sens, orientations et pendages. Elles ont semble-t-il été placées en vrac, directement sur le corps qu'aucune couverture ou structure particulière ne semble avoir protégé de cette accumulation.

Ce dépôt sépulcral inclut également quelques restes dentaires d'au moins deux autres individus, répartis en deux zones distinctes. Aucune trace de perturbation dans la chape tumulaire au droit de ces zones ne permet de penser que ces dents ont été introduites après la construction du tertre.

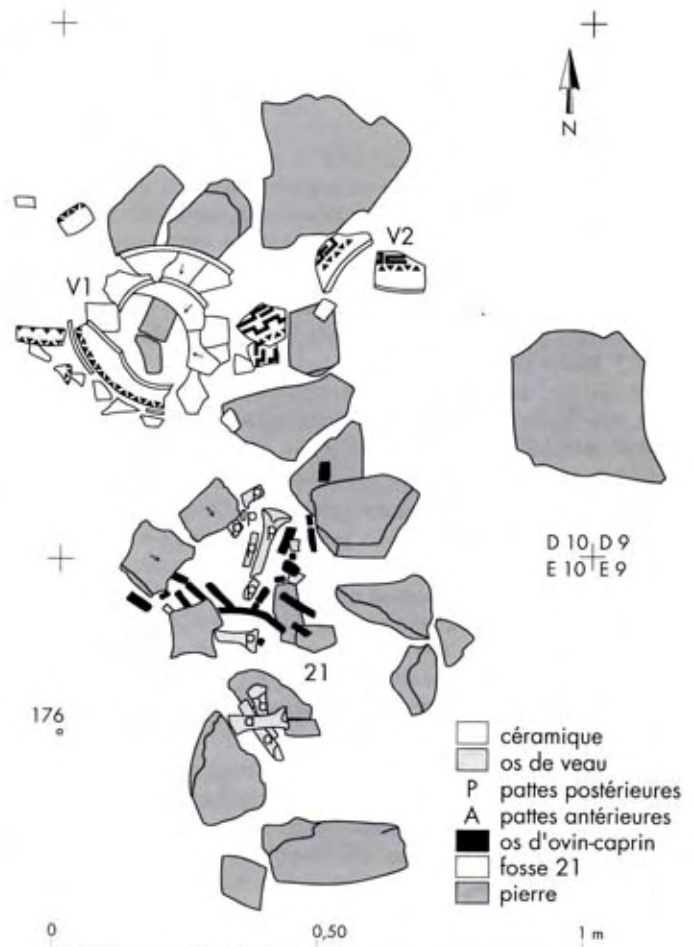
Vers les pieds du sujet n° 1 et au delà vers le sud-ouest, gisent, outre la P²d déjà signalée de même aspect que les dents trouvées près du crâne, quatre dents dispersées (fig. 17) : une P¹g (n° 180) avec apex fermé, formant doublet avec celle découverte dans la région crânienne, plus gracile qu'elle et dépourvue de toute trace d'usure ; deux racines de prémolaires à l'apex fermé ou cassé (n° 132 et 156), plus graciles également, et une racine d'I¹ d ou g (n° 18). Si le doute subsiste pour cette dernière, la P¹g et les deux racines de prémolaires relèvent à l'évidence d'un second défunt adulte (sujet n° 2).

Cinq autres dents sont disséminées à environ 1 m au nord-ouest du thorax du sujet n° 1 (fig. 17) : une M² d ou g (n° 127), cassée, à la couronne exempte d'usure et à l'apex béant, et une P¹ g (n° 41), très gracile, à la racine cassée, formant triplet avec les P¹ g précédentes, révèlent un troisième mort, un grand enfant, âgé de 10 à 14 ans. Un morceau d'incisive (n° 37-1) à l'apex fermé, et deux de deux canines (n° 37-2 et 43), à l'apex cassé, toutes trois graciles, peuvent se rapporter aussi bien à ce troisième sujet qu'au second.

5.2.2. Le dépôt des récipients

Les restes de deux vases non tournés gisent en surface de la couche de décalcification sur laquelle le tertre a été édifié, à 1 m au sud-est de l'extrémité inférieure du squelette du sujet n° 1 (fig. 13, V1 et V2 ; fig. 20 et 21). Aucun dispositif latéral ou supérieur ne délimite ou protège ce dépôt. Tout au plus peut-on constater que la base du tertre dans ce secteur est dépourvue des très gros éléments pierreux rencontrés ailleurs, est-ce l'effet d'un choix ou le hasard ?

Du vase n° 1 (fig. 22, n° 1), très incomplet, seuls trois tessons ont été déposés, à plat, à côté les uns des autres. C'est une petite urne basse à bord CO1⁶, col bas divergent à contact col panse adouci, et panse à profil arrondi peu galbé ; la partie inférieure manque. Diamètre à l'ouverture



■ 20 Relevé de la région à offrandes : vases 1 et 2 et fosse 21 contenant des restes d'un veau très jeune et d'un mouton ou d'une chèvre.



■ 21 Vue oblique des restes du vase 1 et le vase 2, en place (l'échelle mesure 20 cm).

■ 22 Vases non tournés 1 et 2 de la région à offrandes.

re : 18 cm ; hauteur de l'ordre de 10 à 12 cm. La pâte est de couleur gris foncé en surface et en épaisseur, pourvue d'un dégraissant de calcite très finement broyée. Les surfaces extérieure et intérieure sont polies. Une décoration excisée affecte deux secteurs du récipient :

- à l'intérieur, sous le bord, double rangée de triangles excisés emboîtés, déterminant une bande brisée champléevée (motif 2; Dedet 1980, 16);
- à l'extérieur, dans la zone du diamètre maximum de la panse, frise horizontale d'au moins deux registres conservés, en haut, motif 2 précédant repris, et au dessous grecque (motif 21).

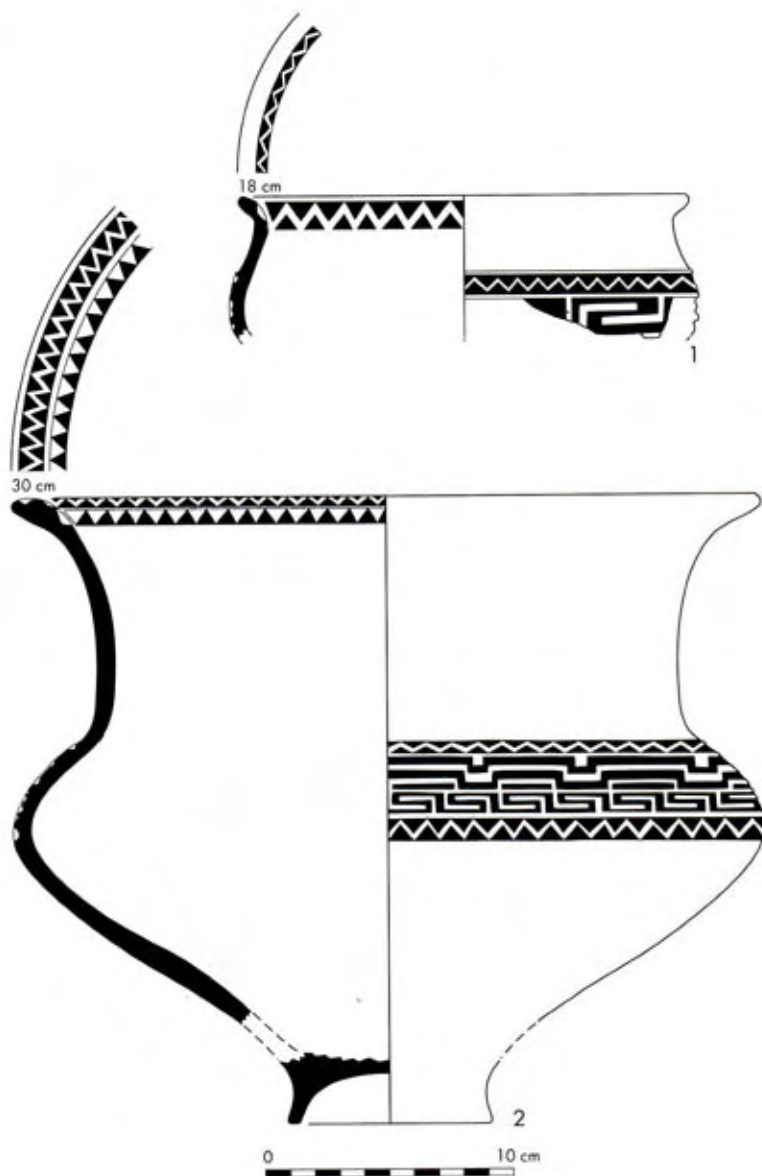
Le vase n° 2 (fig. 22, n° 2) est une grande urne "suspendienne" presque complète, dont seuls manquent quelques morceaux du bas de la panse : bord C17, grand col haut divergent, panse haute à profil arrondi très galbé, fond à pied bas 63C; hauteur : 24,5 cm; diamètre à l'ouverture et sur la panse : 30 cm. La pâte est de couleur beige rosé, pourvue d'un dégraissant abondant de calcite broyée. Les surfaces sont polies, col, panse et fond. Deux régions de ce récipient portent un riche décor excisé :

- à l'intérieur, sous le bord, deux registres horizontaux, en haut, double rangée de triangles excisés emboîtés déterminant une bande brisée champléevée (motif 2), et au dessous rangée de triangles isocèles excisés, bases vers le bas déterminant une rangée de triangles semblables mais inversés, bases vers le haut, champlévés (motif 8);
- à l'extérieur, sur la partie supérieure de la panse, frise à quatre registres horizontaux, comprenant de haut en bas : 1) le motif 2; 2) une double ligne crénelée emboîtée (motif 24); 3) une grecque (motif 21); 4) à nouveau le motif 2.

Le fond de cette urne repose sur le sol naturel; la panse s'est affaissée tout autour; le col, cassé en plusieurs panneaux, est resté en position verticale. De petits morceaux de panse, col et bord gisent à plat tout autour (fig. 21). Une pierre oblongue est plantée verticalement à l'intérieur du récipient. Celui-ci renferme aussi de la terre argileuse jaune issue de la couche de décalcification. Ce vase a donc été déposé complet, en position verticale, sur son fond. Une pierre a été introduite à l'intérieur qui ne devait pas contenir alors d'offrande solide. Les pierres de la calotte tumulaire ont été amassées contre lui et au-dessus de lui, occasionnant son bris, l'affaissement du bas de la panse, la dispersion de petits morceaux alentour, mais en même temps le maintien de grands panneaux en connexion. Le sédiment enfermé par ce récipient n'a livré aucun document archéologique.

Ces deux poteries peuvent aisément être rattachées au faciès céramique mis en évidence dans les gisements du premier âge du Fer du Languedoc oriental, dit "Suspendien", du nom de la grotte Suspendue de Collias, Gard, dans les gorges du Gardon, où il a été décelé pour la première fois (Coste *et al.* 1976; Dedet, 1981).

La forme de l'urne basse n° 1 (fig. 22) se retrouve à la grotte Suspendue même (Coste *et al.* 1976, 150, fig. 23), en Uzège dans un tumulus de Baron, Gard (Dedet 1980, 6, fig. 1, n° 9), ainsi que dans les Garrigues héraultaises, dans



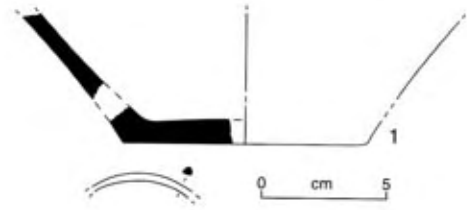
les tumulus G8 de Cazevieille (Dedet 1992, 376, fig. 121) et H1 du Lebous (*ibid.*, 380, fig. 125). Quant à la décoration, elle est tout à fait caractéristique, du style excisé du Gard, tant par les motifs utilisés, la composition que l'exécution. Le motif 2, triangles excisés déterminant une ligne brisée champléevée, est le plus répandu dans cette région (Dedet 1980, 17). Et il est associé à la grecque (motif 21) comme ici, sur une coupe de la Baume Longue, gisement tout proche de Pontel, sur le territoire de la même commune de Dions (*ibid.*, 16, fig. 6, n° 40).

La forme de l'urne n° 2 à grand col évasé, panse très galbée et pied bas (fig. 22), est particulièrement caractéristique du même faciès. Elle est présente dans tous les habitats et gisements troglodytiques de cette période, dans les gorges du Gardon toutes proches, Grotte Suspendue de Collias (Coste

et al. 1976, 140-142), Grotte Saint-Joseph à Sainte-Anastasia (*ibid.*, 161-162, fig. 33, n° 146) et Grotte I de Castelvielh (Dedet, Pène 1991, 111, forme 1), mais aussi en Uzège à Montailhon à Sanilhac-et-Sagriès (Dedet 1980, 52 et 53, fig. 4, n° 1-11) et à Saint-Martin à Collorgues (Dedet, Goury 1987-1988, 5, fig. 5, forme 1), en Vaunage à La Liquière de Calvisson (Py *et al.* 1984, 16 et 17, fig. 5, série B), en Vidourlenque à La Jasse de Roque à Combas (Bessac *et al.* 1979, 72 et 73, fig. 22, n° 6) et à L'Arriasse à Vic-le-Fesq (Dedet, Pène 1995, fig. 6), dans le Gard rhodanien à La Redoute à Beaucaire (Dedet *et al.* 1978, 64, fig. 43) et au Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Py, Lebeaupin 1994, 216, fig. 17, n° 1 à 7), ainsi que sur les gisements lagunaires du littoral gardois et héraultais, à Port Vielh à Aigues-Mortes (Gutherz, Py 1976, 195) et à Tonnerre I à Mauguio (Py 1985, 57 et 58, fig. 20, n° 6, série I2). Mais on la retrouve aussi dans de très nombreux tertres funéraires des Garrigues héraultaises entourant le Pic Saint-Loup (Cazevieille, série A de Saint-Martin de Londres, Frouzet, Conquette, Cazarrils, Cambous, Peyrescanes, Viols le Fort), ou gardoises, en Uzège (Le Tardre), comme en Malgoirès, et notamment au Serre des Galères 2 (Dedet 1992, *passim*). Tous les motifs excisés qui décorent cette urne (n° 1, 2, 8, 21 et 24) sont bien connus dans le Gard (Dedet 1980, 17), où ils figurent selon les mêmes dispositions, compositions et factures. On soulignera en particulier la très grande ressemblance entre ce vase et la grande urne du tumulus 2 du Serre des Galères, en Malgoirès, distant seulement d'une douzaine de kilomètres : même forme, mêmes motifs traités de la même manière, mais seulement, pour certains, placés différemment (Dedet 1980, 18, fig. 7, n° 44 ; 30- 31).

5.2.3. La fosse 21 et le dépôt de faune

A proximité immédiate du vase n° 2, à 20 cm au sud-est, une petite dépression de 0,5 m de diamètre à l'ouverture et 12 cm de profondeur maximum au centre (u.s. 21), a été creusée dans la couche d'argile de décalcification 15 (fig. 13 et 20). Elle renferme, mêlés à un sédiment semblable à l'encaissant, incluant de petites pierres émoussées provenant de la strate rocheuse sous-jacente, des os se rapportant à deux animaux, d'une part les quatre membres d'un très jeune veau, abattu entre six et douze mois (fig. 25), et d'autre part des portions de côtes d'un mouton ou d'une chèvre (voir en annexe l'étude de A. Gardeisen). Les éléments des pattes antérieures du veau ont été placés dans la moitié sud de la fosse, alors que ceux des pattes postérieures l'ont été dans la partie septentrionale, mais il n'y a pas de connexions anatomiques entre os du même membre. Il en va de même des côtes de l'ovin-caprin, qui sont éparées. Ce sont donc des os, choisis certes, qui ont constitué le dépôt, et non de la viande. Cette dernière a toutefois fort bien pu être consommée par les survivants à l'occasion des funérailles.



■ 23 Autres objets déposés à la base du tumulus. 1 : fond de vase non tourné (u.s. 24) ; 2 : fragment de bracelet armille en fer.

5.2.4. La fosse 7

A 2 m au sud de la tête du défunt 1 se trouve une deuxième dépression (u.s. 7), creusée dans la couche d'argile de décalcification 15 (fig. 13). De plan grossièrement arrondi, elle mesure 40 cm de diamètre à l'ouverture pour 30 cm de profondeur maximum. Son comblement est constitué de pierres calcaires, obliques selon le pendage de la paroi de la fosse, et rayonnantes, enrobées par de l'argile de décalcification. Il est dépourvu de tout mobilier, os ou charbon. Il est directement surmonté par les pierres de la calotte tumulaire u.s. 6.

5.2.5. Le dépôt de tessons u.s. 24

A 1,5 m au nord-est de la tête du défunt 1, six tessons de céramique non tournée sont disséminés sur environ un mètre carré de superficie, entre les pierres plates et subhorizontales constituant la base de la calotte tumulaire immédiatement au-dessus de la couche d'argile de décalcification. Ils appartiennent, semble-t-il, à deux récipients différents : cinq à une urne à fond plat 11B ou 12B (fig. 13, n° 136, 136 et 140 ; fig. 23, n° 1), et le dernier à une forme non déterminée (fig. 13, n° 137).

5.3. OBJETS DISPERSÉS

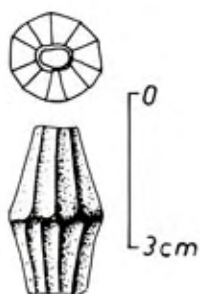
Quatre objets sont dispersés en différents points du sol naturel sous l'emplacement de la calotte tumulaire (fig. 13) :

- à 30 cm au sud-ouest de la fosse 21, un petit tesson de panse d'urne non tournée (fig. 13, n° 176) ;
- à 3 m au sud de l'extrémité inférieure du squelette du sujet 1, un tesson de panse d'une autre urne non tournée (fig. 13, n° 160) ;
- à 4 m au sud-est du squelette du sujet 1 (fig. 13, n° 135), un morceau de bracelet armille en fer, de 7 cm de diamètre intérieur, à tige lisse, semble-t-il, de section triangulaire, de 0,35 cm de hauteur et d'épaisseur (fig. 23, n° 2) ;
- à 3,5 m à l'est-sud-est du squelette du sujet 1, un éclat de silex gris jaunâtre, épais, peut-être un résidu de taille (fig. 13, n° 138).

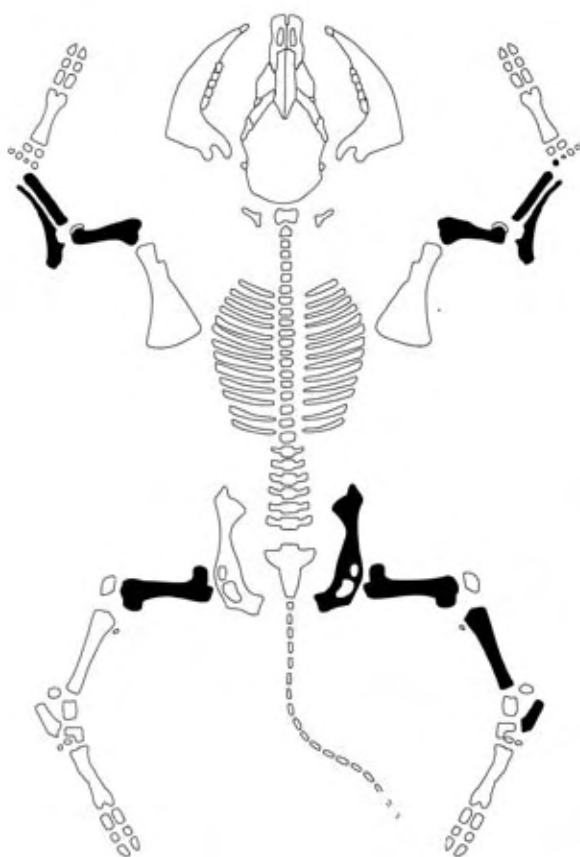
6 Documents contenus dans la couche d'argile de décalcification 15

Sous la logette 18, le niveau de la couche d'argile de décalcification compris entre la base du muret 25a et la strate rocheuse contient un petit tesson de vase non tourné de forme non précisable. Avec des cassures émoussées et des surfaces altérées et vacuolées, l'aspect de cette céramique est bien différent de celui de la céramique non tournée livrée par le tumulus.

Par ailleurs, à 2,5 m du centre du tumulus, à la base de la couche d'argile de décalcification 15, dans une anfractuosit  de la strate rocheuse, se trouve une perle biconique, probablement en cuivre (fig. 13, n  159; fig. 24) : longueur : 32,8 mm ; diam tre maximum : 18,3   19,4 mm ; diam tre   la perforation : 6,5   6,9 mm ; l'ar te est vive entre les deux troncs de c ne, et ceux-ci sont facet s. La perforation est cylindrique sur toute sa longueur, y compris au centre. Il s'agit du type 1 de Sangmeister (1971). De tels objets sont caract ristiques du Chalcolithique gardois, et en particulier de la m tallurgie fontbuxienne (Gutherz 1975, 35). Des perles semblables ont ainsi  t  d couvertes dans des gisements chalcolithiques fontbuxiens proches, dans les gorges du Gardon, la grotte s pulcrale d'En Quiss    Sainte-Anastasie (*ibid.*, 80, fig. 35, n  3 et 87), et en Gardonnenque, la station des Crouzels   Fons-Outre-Gardon (Barge 1982, 245, fig. 55, n  23), et la grotte s pulcrale de La Rouquette   Saint-Hilaire-de-Brethmas (*ibid.*, 249, fig. 59, n  3   5).



■ 24 Perle biconique facet e en m tal (cuivre ?), chalcolithique.



■ 25 Fosse u.s. 21. Restes osseux attest s (en noir) du jeune veau.

peut malheureusement  tre plus pr cis, et le tumulus voisin du Serre des Gal res 2, o  figure une urne "suspendienne" tr s ressemblante   son homologue de Pontel, n'a livr  aucun autre objet.

Ce tertre a  t  construit en un lieu qui garde la trace, par la perle bitronconique, du passage, au moins, d'un homme du Chalcolithique. Au d p t s pulcral du premier  ge du Fer,   celui des offrandes qui l'accompagnent, comme   l' dification du tertre, pr existent les structures sous-jacentes du quart nord-ouest : plate-forme trap zo dale 17, muret 25, dalle plant e 10 et logette 18. Par la stratigraphie, ces  l ments sont ant rieurs au d p t s pulcral et   la construction de la chape. Mais de combien de temps ? Aucun  l ment mobilier ne permet de le pr ciser, aucun charbon ou os n'est susceptible d'un datage par le ¹⁴C. Morphologiquement ces structures ressemblent   celles des bases des b timents chalcolithiques du Languedoc oriental : emploi de dalles verticales en position d'orthostate, secteurs de murs tr s  pais jouxtant des parois plus minces (Gasc  1976). La d couverte,   quelques m tres de distance, d'une perle caract ristique du faci s fontbuxien pourrait accr diter cette

7 Interpr tations et  tapes du rituel

Le tumulus de Pontel a  t   difi  dans la premi re partie du premier  ge du Fer, soit la seconde moiti  du VIII^e ou le VII^e s. av. J.-C. C'est la datation que fournissent les comparaisons sugg r es par les deux vases excis s. On ne

hypothèse. Le tumulus aurait été bâti à l'âge du Fer en épierrant les restes d'un habitat antérieur chalcolithique. Mais plusieurs faits invitent à la prudence.

La perle chalcolithique se trouve à 2 m à l'extérieur de cet ensemble de structures, sans aucun lien avec elles. Aucun mobilier contemporain n'a été découvert dans et à la base de ces constructions, alors que d'ordinaire dans la région les édifices de cette époque livrent du matériel, en particulier céramique, en grande quantité. Aucun autre vestige architectural pouvant être rattaché à ces aménagements n'a été repéré dans l'environnement immédiat, ou moins proche, du tumulus, pas plus que des restes mobiliers. Par ailleurs, la plupart des fouilles de tumulus de l'âge du Fer dans les Garrigues sont anciennes, nous l'avons souligné en commençant, et l'architecture interne de ces monuments est encore très mal connue. Antérieurement aux recherches sur Pontel, seuls les tertres de Sadoulet, La Draille, Les Tourelles, Peyraube et Malausette ont été étudiés en détail et avec précision, et tous ces travaux ont montré des éléments internes complexes et originaux. On ne peut donc exclure a priori pour Pontel une construction de ces aménagements au premier âge du Fer, dans une phase du rituel funéraire précédant le dépôt du cadavre et des offrandes et la constitution de la chape tumulaire. Ainsi plate-forme 17 et logette 18 auraient pu jouer un rôle dans le déroulement des cérémonies funèbres, du genre exposition ou sacrifice, et la pierre 10 être dressée alors à la manière d'une stèle rudimentaire. Sur ce point donc, il vaut mieux ne pas trancher et réserver l'avenir.

◆ *La première étape sûre du rituel funéraire comprend plusieurs faits et gestes*

1 - Sur le sol naturel de la Garrigue, à l'extrémité orientale de la plate-forme trapézoïdale 17, dépôt, en décubitus dorsal, membres en extension, du cadavre d'un adulte robuste, âgé de plus de trente ans à son décès. A son contact sont placés six petits tessons de cinq vases non tournés, deux au niveau du thorax et quatre au niveau des pieds, et contre la jambe droite, un petit morceau d'objet en tôle de bronze. En outre, on éparpille quatre dents d'un second adulte aux pieds du défunt et cinq dents ayant appartenu à un grand enfant, âgé de 10 à 14 ans, à proximité du thorax. Il semblerait que ces dépôts dentaires ne constituent pas à proprement parler la sépulture de deux autres individus, mais plutôt un accompagnement du cadavre en décubitus dorsal, du genre reliques provenant d'autres défunts. Ils rappellent d'ailleurs la présence, bien séparée des restes d'un mort incinéré, d'un morceau de mandibule humaine non brûlée au sein d'un coffre renfermant les offrandes, dans le tumulus cévenol du premier âge du Fer de Peyraube (Dedet, Gauthy 1994, 121-123). Et peut-être n'est-ce pas un hasard si, dans les deux cas, il s'agit d'éléments de la région de la bouche, symbole de la parole.

2 - Non loin des pieds du mort, sur le sol de la garrigue, on place une urne complète, dressée, dont le contenu éventuel n'a pas laissé de trace, et trois tessons d'une seconde urne, plus petite et de forme différente (V1 et V2). Ces deux récipients sont richement ornés selon la technique de l'excision. Il y a là à l'évidence un choix car ce type d'ornementation n'affecte qu'une part infime de la céramique non tournée des habitats du Languedoc oriental contemporains, entre 0,03 et 0,3 % selon les cas (Dedet 1980, 11). Et d'ailleurs, une telle préférence fait partie des usages funéraires des habitants du Malgoirès tout proche. Ainsi le tumulus 1 du Serre des Galères a livré trois vases, dont deux excisés; le tumulus 2 du Serre des Galères et le grand tumulus du Serre des Fontaines ne contenaient chacun qu'une céramique, et dans les deux cas celle-ci est ornée d'excisions. Globalement l'ensemble des tumulus du Malgoirès fouillés par A. et C. Hugues a procuré, sur un total de 16 à 20 vases non tournés, quatre récipients excisés, soit une proportion de l'ordre de 20 à 25 % (Hugues 1929).

3 - A proximité immédiate des vases, mais dans la petite fosse 21 creusée dans l'argile de décalcification surmontant la strate rocheuse, on place des os des quatre pattes d'un très jeune veau et des côtelettes d'un mouton ou d'une chèvre, reliefs d'un repas consommé, ou d'un sacrifice effectué, à l'occasion des funérailles.

4 - Une deuxième fosse 7 est aménagée à 2 m au sud de la tête du mort, mais sa fonction, faute de documents significatifs, demeure énigmatique.

5 - Quelques objets sont disséminés à la surface du sol de la garrigue aux alentours du cadavre : six tessons appartenant à deux vases non tournés dans une aire réduite à 1,5 m à l'est, et, éparpillés au sud, deux autres fragments de deux autres urnes non tournées, un morceau de bracelet armille en fer et un éclat de silex.

◆ *La seconde phase est celle de l'édification du tertre proprement dit*

Au-dessus de tous ces éléments posés sur le sol de la garrigue ou dans une petite fosse creusée en son sein, on accumule des blocs issus du substrat local. Ces éléments, de dimensions très variables, sont disposés en vrac, sauf en deux secteurs : un alignement épousant grossièrement le contour du cadavre avec encadrement particulier de la tête, ce qui paraît indiquer que l'on a commencé par là l'édification de la chape, et une grosse couronne périphérique du monument faites de blocs mieux calibrés et inclinés vers l'intérieur.

Le cadavre, les dépôts de vases et de faune ne bénéficient pas d'une protection spéciale. Ils sont directement recouverts par les pierres. Mais le soin, relatif, mis à entourer le crâne rappelle certaines préoccupations constatées dans plusieurs tumulus contemporains de la région : petit coffrage de pierres, plus ou moins rudimentaire, abritant cette partie

du squelette à Sadoulet 1 dans le piémont cévenol et à La Vialade en Malgoirès tout proche, aux Fourques 3 et aux Bassinettes 6 sur le Causse de Blandas, plusieurs tertres du Freyssinel sur le Causse de Sauveterre, ou encore pierre plantée de chant au voisinage immédiat des restes crâniens à Carbonière 1, encore en Malgoirès (Dedet 1992, 273).

Au fur et à mesure de son édification, quelques clous et os isolés d'animaux sont introduits dans la chape tumulaire, très dispersés mais uniquement dans la partie centrale du monument, et non en sa périphérie. Même si elle paraît problématique, la présence de ces clous en un tel lieu mérite néanmoins d'être soulignée. En effet, de tels objets, n'appartenant ni à un cercueil, ni à un bûcher, se trouvent fréquemment dans les sépultures gallo-romaines un peu partout, dès le Haut-Empire (par exemple en Armorique : Galliou 1989, 49). Leur fonction est indéterminée, mais selon l'explication la plus communément admise pour la période gallo-romaine, ils auraient pour but de fixer l'esprit du défunt dans sa dernière demeure et de l'empêcher de revenir sur terre importuner les survivants (*ibid.*, 71 ; Jullian, Gaidoz 1902, 300-301 ; Wernert 1970, 5-26). Pour le premier âge du Fer ne pourrait-on envisager un dépôt également volontaire ? A Pontel, la localisation de ces objets dans la masse tumulaire surmontant la sépulture pourrait cadrer

avec une telle interprétation. Nous avons plus haut signalé plusieurs cas de tertres limousins du premier âge du Fer où la présence de tels objets dans la tombe n'est pas intrusive. Mais sans doute convient-il de laisser la question en suspens, en attendant de nouvelles découvertes. Quant aux os d'animaux, ils ont toutes chances de représenter des actions et des gestes différents de ceux dont témoignent les restes de faune de la fosse 21, et une autre phase des cérémonies.

En fin de construction, un petit muret en arc de cercle (u.s. 2) ouvert vers le nord-ouest est édifié au sommet de la calotte 6, au sud-est de la partie centrale. Noyé par la couche de cailloutis 5 étendue sur l'ensemble de la surface du tertre, il n'est pas certain qu'il ait dépassé cette dernière. Par ailleurs une petite fosse 9 est creusée dans cette partie supérieure de la calotte, à peu près au droit de la fosse 21 renfermant les os d'animaux. Comblée d'une terre charbonneuse, elle témoigne d'un petit feu, allumé ailleurs, dont on a pris soin d'intégrer les restes à la calotte tumulaire. Elle est surmontée par la couche de cailloutis 5. Dans les deux cas donc, il ne s'agit pas d'actions postérieures, sans rapport avec la fonction funéraire du lieu, mais la raison d'être de ces deux dispositifs nous échappe. Le recouvrement par du cailloutis constitue l'ultime étape de l'édification du monument.

ANNEXE

Etude de la faune du tumulus de Pontel à Dions, Gard

par Armelle GARDEISEN

L'ensemble faunique récolté par B. Dedet lors de la fouille du tumulus de Pontel (113 restes déterminés) se présente sous la forme de deux lots différenciés archéologiquement par leur localisation dans le tumulus et leur nature archéozoologique : celui de la calotte tumulaire (u.s. 5 et 6) et celui de la fosse u.s. 21 située à la base du tertre, près de la zone sépulcrale. Les os de la calotte tumulaire ont été relevés en plan et en profondeur ; ceux de la fosse 21 ont fait l'objet d'un plan particulier, avec notation de la face d'apparition de chaque pièce osseuse et des altitudes supérieures et inférieures.

Calotte tumulaire (u.s. 5 et 6)

Les os inclus dans la calotte tumulaire forment un ensemble hétérogène, essentiellement constitué de restes d'ovins-caprins, de micro-mammifères (lapins inclus) et d'oiseaux. En ce qui concerne les petits mammifères, petits rongeurs et insectivores, batraciens et plusieurs espèces d'oiseaux, les assemblages observés correspondent à des animaux de petite taille, fousseurs ou non, originellement entiers, et que les faits du hasard ont dispersés dans les matériaux utilisés au recouvrement du tumulus. On notera la présence de lapins, adultes et juvéniles, représentés par divers éléments du squelette crânien et appendiculaire. La présence de ces restes de micro-mammifères et d'oiseaux n'a probablement aucun lien avec les pratiques funéraires. Quelques os longs de fœtus d'autres mammifères ont également été répertoriés, sans que leur diagnose spécifique soit systématiquement réalisée ; on remarquera toutefois la présence d'un veau nouveau-né et d'un chiot.

En ce qui concerne les restes d'ovins-caprins (29 os), on signalera ceux d'un crâne juvénile appartenant à un individu de moins d'un an. Parallèlement on relève la présence d'éléments correspondant à des animaux matures : des fragments de diaphyses d'os longs, premières phalanges, métatarsiens et dents isolées. Enfin, un fragment de métacarpe de bœuf adulte a également été répertorié dans ce lot.

Aucun des os localisés dans la calotte tumulaire ne montre de traces d'intervention anthropique, en particulier ceux des gros mammifères pour lesquels la question se pose de savoir s'ils font partie du rituel.

La fosse 21

La fosse 21, toute proche de la zone sépulcrale et du dépôt de deux vases, renfermait un dépôt osseux constitué par deux lots. Le premier correspond à quatre membres ou portions de membres antérieurs et postérieurs ayant appartenu à un jeune veau dont l'âge est estimé entre 6 et 12 mois (en tout 27 restes). Le second est un petit ensemble de fragments de côtes attribuables à un ovin-caprin (57 restes) (tabl. I). Ce matériel est très fragmenté et très corrodé. Les surfaces osseuses présentent des altérations de cortex liées à un ruissellement important, certainement en milieu acide qui a souvent provoqué la formation de cupules sur les os. Ces phénomènes ont notablement entravé l'observation des marques d'ustensiles utilisés lors de la mise en pièce de l'animal : impacts de découpe, traces de tranchets, stries...

Par ailleurs, le caractère juvénile des os de veau fait que les extrémités articulaires n'ont pas été conservées à cause de leur fragilité en relation avec leur nature particulièrement spongieuse. Les articulations sont en effet des zones souvent atteintes par les tranchants au cours de la découpe et de la désarticulation.

Les dépôts de faune qui accompagnaient la sépulture forment donc, à l'inverse du lot de la calotte tumulaire, un ensemble homogène. Il ne semble pas qu'il y ait de lien entre les deux. Cette remarque se voit confirmée par les observations taphonomiques résultant des processus de conservation des os. Il ressort de ces observations que les os de la calotte tumulaire ont été plus nettement exposés aux altérations climatiques ou géochimiques alors que ceux de la fosse en ont été épargnés. Les phénomènes de fragmentation qu'ils ont subis sont davantage liés à la nature d'un sol humide, certes, mais surtout à leur degré de croissance. S'agissant d'un jeune veau, cette fragmentation *in situ* (comme l'indiquent les recollages et observations d'écrasements des os) trouve son explication dans les simples conséquences de la pression des terres et des pierres.

Les circonférences des diaphyses d'os longs sont conservées, sauf dans le cas des radius et tibias (n° 214 et 218). Les sédiments de la fosse ainsi que le contenu du vase V2 ont été tamisés et n'ont pas livré d'os de faune. Ainsi tous les éléments de ce milieu clos ont été répertoriés. Il est ainsi possible de mettre en évidence la présence des quatre membres appartenant à un seul veau dont l'âge est estimé entre 6 mois et un an (Prumel 1987, 23-30; 1989, 71-78). En effet, il n'a pas été possible de mesurer les os longs principaux, ce qui entraîne une estimation plus qu'une détermination de l'âge. Ainsi on répertorie à partir des 27 restes osseux (fig. 25) :

- une patte antérieure droite (humérus, radius, ulna, scaphoïde);
- une patte antérieure gauche (humérus, radius, ulna);
- une patte postérieure droite (coxaal, fémur, tibia, calcaneum);
- une patte postérieure gauche (fémur).

On remarque rapidement un net déficit de restes du membre postérieur gauche que l'on doit cependant mettre en relation avec un certain nombre d'ossements qui n'ont pas pu être latéralisés (n° 188, 190, 206, 225 bis).

Toutefois, il apparaît que dans deux cas, la découpe de la patte à sa base s'est située au niveau du carpe et du tarse. Par ailleurs, seule une portion de ceinture a été retrouvée : il s'agit du coxaal droit. Les conditions de conservation ne justifient pas la disparition totale des scapulas, d'un coxaal, ou de l'ensemble des os carpiens et tarsiens, on en déduira que les pattes n'ont pas été découpées de la même manière. Il est sans doute intéressant de remarquer que les scapulas (absentes) soutiennent les muscles de la ceinture thoracique, qui sur un veau, représente une belle portion de viande. Il semble parallèlement que les différences de découpe observées au niveau du carpe et du tarse soient plus aléatoires.

En ce qui concerne la répartition spatiale, les pattes antérieures du veau sont regroupées dans la partie sud de la fosse, alors que les pattes postérieures se trouvent dans la partie nord. Les fragments de côtes

N°	connexion	Nb frag.	Type	Espèce
185		4	f côte (corps)	ovin-caprin
189		7	f côtes	ovin-caprin
191		1	f plat de côtes	ovin-caprin
200		4	f plat de côtes	ovin-caprin
201		1	f prox de côte	ovin-caprin
203		3	f plat de côtes	ovin-caprin
207		2	f plat de côtes	ovin-caprin
209		1	f plat de côtes	ovin-caprin
210		3	f prox de côtes	ovin-caprin
212		1	f prox de côte	ovin-caprin
213		1	f prox de côte	ovin-caprin
216		1	f prox de côte	ovin-caprin
217		3	f côte (corps)	ovin-caprin
220		2	f côte (corps)	ovin-caprin
221		2	f plat de côtes	ovin-caprin
222		7	f prox côtes	ovin-caprin
223		3	f plat de côtes	ovin-caprin
225		6	f plat de côtes	ovin-caprin
215bis		5	f côte (corps)	ovin-caprin
186	214,215,219,224	2	f dia mediale, radius d	veau
187		1	dia humérus d	veau
188		1	f os long (tibia ou radius)	veau
190		écrasé	ép os long indéterminé	veau
192		1	dia fémur d	veau
194		1	dia humérus g	veau
195		1	dia radius g	veau
196		cassé	ulna g	veau
199	203,208	1	col ilion coxaal d	veau
202		1	calcaneum d	veau
203	199,208	1	acétabulum-col ischion coxaal d	veau
204		1	dia ulna d	veau
205	192	3	f fémur d	veau
206		1	f dia os long (cf tibia)	veau
208	199,203	1	acétabulum-pubis, coxaal d	veau
211		1	dia fémur g	veau
214	215,219,186,224	écrasé	ext dist radius d	veau
215	214,219,186,224	1	ép dist radius d	veau
218		écrasé	dia tibia d	veau
219	214,215,186,224	2	ép dist radius d	veau
224	214,215,219,186	1	scaphoïde d	veau
225bis		2	f os long ou plat	veau

Tabl. I Inventaire du matériel osseux de la fosse u.s. 21. Abréviations utilisées : f = fragment; prox = proximal; dist = distal; dia = diaphyse; ép = épiphyse; ext = extrémité; indéterminé = indéterminé; d = droit; g = gauche.

d'ovin-caprin sont éparpillés sur l'ensemble du dépôt sans qu'il soit possible d'observer un dépôt primaire de plat de côte par exemple (fig. 20). Malgré un dépôt différencié entre membres antérieurs et postérieurs, il n'a pas été observé de connexion réelle en place (entre deux os appartenant à la même articulation). La fragmentation et la dispersion de certains os (comme le coxaal) sont visibles (des fragments du même os se retrouvent à 20-25 cm de distance l'un de l'autre). Cela revient à dire que le dépôt initial était constitué non pas de quartiers de viande mais seulement d'ossements, bien qu'aucune trace de décharnement n'ait été observée. Il y a cependant choix puisque le veau n'est représenté que par des éléments des quatre pattes et l'ovin-caprin par des portions de côtelettes.

Notes de commentaire

- * *B. D.*, directeur de recherche au CNRS, UMR 154 et GDR 742, CDAR, 390 route de Pérols – 34970 Lattes.
J. G., technicien de recherche au CNRS, UMR 154, CDAR, 390 route de Pérols – 34970 Lattes.
J.-M. P., technicien de recherche au SRA de Languedoc-Roussillon, Centre de Documentation Archéologique du Gard, 396 Avenue Joliot-Curie – 30000 Nîmes, et UMR 154 du CNRS.
A. G., CDAR, 390 route de Pérols – 34970 Lattes.
- Parcelle n° 28, section AM du cadastre de Dions (Gard); coordonnées Lambert III zone Sud, au centre : x = 758,600; y = 3179,540; z = 170 m.
 - Cette découverte a été enregistrée sous le nom de "Garrigues de Barutel I" par J.-M. Pène dans un Rapport de découverte et révision de l'inventaire archéologique du département du Gard, 1993, p. 12, déposé au Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon.
 - Nous remercions vivement l'Autorité militaire et en particulier M. le Colonel, commandant le 3ème Régiment d'Infanterie et le Camp National des Garrigues, et M. le Conservateur Régional de l'Archéologie pour leurs autorisations respectives, ainsi que celles et ceux qui nous ont apporté leur

concours sur le terrain. L'équipe de fouille était constituée de Mmes S. Dedet et Th. Panouillères, Mlle J. Lafaye et MM. B. Dedet, J. Gauthey, L. Lafaye et J.-M. Pène.

- Identification de J.-L. Reille, maître de conférence à l'Université Montpellier II Sciences, et chercheur associé à l'UMR 154 du CNRS, auquel nous adressons nos remerciements.
- Dans la notation des dents un certain nombre d'abréviations a été utilisé. Dents définitives : I = incisive; C = canine; P = prémolaire; M. = molaire. Dans chacune des quatre demi-arcades dentaires, un chiffre indique l'ordre des incisives, prémolaires et molaires; placé en exposant ou en indice, ce chiffre caractérise respectivement une dent supérieure ou une dent inférieure. Le signe ^{*} en exposant ou en indice situe de la même façon la canine de chaque demi-arcade dentaire. Pour la latéralisation : d = droit (c); g = gauche. Exemple : P²d = deuxième prémolaire supérieure droite.
- Ici comme dans la suite nous utilisons la codification des traitements de surface et des formes mise au point dans Dedet, Py, 1975. Par ailleurs l'illustration graphique des céramiques est conforme aux principes définis lors de la table ronde de Montpellier (1976) (Arcelin, Rigoir 1979).

Références bibliographiques

- Arcelin, Rigoir 1979** : ARCELIN (P.) et RIGOIR (Y.) dir. – *Normalisation du dessin en céramologie*. Actes de la table ronde de Montpellier 1976. Lambesc, éd. ADAM, 1979, 36 p. (Méth. et Techn., 1).
- Barge 1982** : BARGE (H.) – *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des métaux en Languedoc*. Marseille, CNRS, 1982, 396 p.
- Bessac et al. 1979** : BESSAC (J.-Cl.), BONNAUD (R.) et PY (M.) – Prospections et sondages archéologiques dans la partie sud-est du Bois des Lens (Gard). *BEAntNîmes*, 14, 1979, pp. 41-83.
- Boisseau, Lambert 1975** : BOISSEAU (D.) et LAMBERT (J.) – Un champ de tumulus du Premier Age du Fer à Glandon (Haute-Vienne). *Gallia*, 33, 1975, pp. 1-25.
- Coffyn et al. 1981** : COFFYN (A.), GOMEZ (J.) et MOHEN (J.-P.) – *L'apogée du Bronze atlantique : le dépôt de Vénat*. Paris, Picard, 1981, 235 p.
- Coste et al. 1976** : COSTE (A.), DEDET (B.), GUTHERZ (X.) et PY (M.) – L'occupation protohistorique de la Grotte Suspendue, Collias, Gard. *Gallia*, 34, 1976, pp. 129-166.
- Daugas et al. 1976** : DAUGAS (J.-P.), GOMEZ (J.), LAMBERT (G.-N.) et MOHEN (J.-P.) – Prospections anciennes dans les tumulus du Premier Age du Fer de la partie sud du Limousin. *BPrHistFr*, 73, 1976, pp. 437-456.
- Detet 1980** : DEDET (B.) – La céramique excisée du premier Age du Fer en Languedoc oriental. *DocAMérid*, 3, 1980, pp. 5-43.
- Detet 1981** : DEDET (B.) – Le gisement protohistorique de la combe de Montailon à Sanilhac-et-Sagriès (Gard). *DocAMérid*, 4, 1981, pp. 51-58.
- Detet 1992** : DEDET (B.) – *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*. Paris, CNRS, 1992, 413 p., 128 fig. (suppl. à la *RANarb*, 24).
- Detet, Gauthey 1994** : DEDET (B.) et GAUTHEY (J.) – La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier Age du Fer. *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 101-151.
- Detet, Gauthey 1996-1997** : DEDET (B.) et GAUTHEY (J.) – La nécropole de Malausette (Soustelle, Gard) à l'Age du bronze, aux VI^e et V^e s. av. J.-C. *DocAMérid*, 19-20, 1996-1997, pp. 89-142.
- Detet, Goury 1987-1988** : DEDET (B.) et GOURY (D.) – Un habitat de plaine du Premier Age du Fer à Saint-Martin (Collorgues, Gard). *Gallia*, 45, 1987-1988, pp. 1-12.
- Detet et al. 1997** : DEDET (B.), MAHIEU (E.) et SAUVAGE (L.) – L'espace cultuel et funéraire du Premier Age du fer de Vestric en Languedoc oriental (Vestric-et-Candiac, Gard). *BPrHistFr*, 94-4, 1997, pp. 581-608.
- Detet et al. 1978** : DEDET (B.), MICHELOZZI (A.), PY (M.), RAYNAUD (Cl.) et TENDILLE (C.) – *Ugernum. Protohistoire de Beaucaire*. Caveirac, ARALO, 1978, 156 p. et 87 fig. (cahier n° 6).
- Detet, Pène 1991** : DEDET (B.) et PÈNE (J.-M.) – La grotte I de Castelvielh à Sainte-Anastasia (Gard). *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 89-123.
- Detet, Pène 1995** : DEDET (B.) et PÈNE (J.-M.) – L'Arriasse à Vic-le-Fesq, Gard : un habitat du début du premier Age du fer et ses silos. *DocAMérid*, 18, 1995, pp. 79-94.
- Detet, Py 1973** : DEDET (B.) et PY (M.) – Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet à Calvisson (Gard). *Gallia*, 31, 1973, pp. 37-59.
- Detet, Py 1975** : DEDET (B.) et PY (M.) – *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen*. Paris, De Boccard, 1975, 106 p. et 5 tab. h.-t. (suppl. à la *RANarb*, 4).
- Fédières, Gascó 1979** : FÉDIÈRES (A.) et GASCÓ (Y.) – Sauvetage du tumulus n° 1 des Tourelles à Buzignargues (Hérault). *BPrHistFr*, 1979, 76-6, pp. 187-192.
- Galliou 1989** : GALLIOU (P.) – *Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort*. Paris, MSH, 1989, 204 p. (Doc. Archéol. Franç., 17).
- Gascó 1976** : GASCÓ (J.) – *La communauté paysanne de Fontbouïsse*. Toulouse, EHESS, 1976, 121 p. (Archives d'Archéologie Préhistorique, 1).
- Gascó 1980** : GASCÓ (Y.) – Fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadolezt à Pompignan (Gard). *DocAMérid*, 3, 1980, pp. 45-64.
- Gutherz 1975** : GUTHERZ (X.) – *La culture de Fontbouïsse. Recherches sur le Chalcolithique en Languedoc oriental*. Caveirac, ARALO, 1975, 120 p. (cahier n° 2).
- Gutherz, Py 1976** : GUTHERZ (X.) et PY (M.) – Note sur l'habitat protohistorique de Port-Vielh à Aigues-Mortes, Gard. *RANarb*, IX, 1976, pp. 191-201.
- Hugues 1929** : HUGUES (C.) – Les tumulus du Malgoirès (Gard). *BPrHistFr*, 26, 10, 1929, pp. 509-518.
- Jullian, Gaidoz 1902** : JULLIAN (C.) et GAIDOZ (H.) – Cadavres percés de clous. *REA*, IV, 1902, pp. 300-301.
- Mahieu, Boisseau 1996** : MAHIEU (E.) et BOISSEAU (B.) – *La nécropole protohistorique des Mollards, Ventavon, Hautes-Alpes*. Document Final de Synthèse, SRA-PACA, 1996, 185 p. (dactyl.).
- Mohen 1980** : MOHEN (J.-P.) – *L'Age du Fer en Aquitaine, du VIII^e au III^e s. av. J.-C.* Paris, Soc. Préhist. Franç., 1980, 341 p. et 201 pl. (Mémoires de la Soc. Préhist. Franç., 14).

- Prummel 1987** : PRUMMEL (W.) – Atlas for identification of foetal skeletal elements of cattle, horse, sheep and pig. Part. 1 (Actes du Congrès International d'Archéozoologie, Bordeaux, août 1986). *Archaeozoologia*, Vol. I (1), 1987, pp. 23-30.
- Prummel 1989** : PRUMMEL (W.) – Appendix to Atlas for identification of foetal skeletal elements of cattle, horse, sheep and pig. Part. 2. *Archaeozoologia*, Vol. III (1,2), 1989, pp. 71-78.
- Py 1985** : PY (M.) – Les gisements lagunaires au Premier Age du fer. In : *L'occupation des rivages de l'étang de Manguio (Hérault) au Bronze Final et au premier Age du fer. III- Synthèses et annexes*. Caveirac, ARALO, 1985, pp. 47-84 (cahier n° 13).
- Py 1990** : PY (M.) – *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*. Rome, 1990, 2 vol., 956 p. (Coll. Ec. Franç.e Rome, 131).
- Py et al. 1984** : PY (M.), PY (F.), SAUZET (P.) et TENDILLE (C.) – *La Liquière, Calvisson, Gard. Village du Premier Age du Fer en Languedoc oriental*. Paris, CNRS, 1984, 363 p., 189 fig. (suppl. à la *RANarb*, 11).
- Py et al. 1994** : PY (M.), LEBEAUPIN (D.) et BESSAC (J.-Cl.) – Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). VI- Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n. è. sur le Chantier Central. *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 201-265.
- Sangmeister 1971** : SANGMEISTER (E.) – Die Kupferperlen im Chalcolithikum Südfrankreichs. Ein Beitrag zur Geschichte der frühen Metallurgie. *Mélanges A. Varagnac*. Sevpén, Paris, 1971, pp. 641-674.
- Wernert 1970** : WERNERT (P.) – Les crânes cloués de la butte Saint Michel à Strasbourg. *CahAls*, 14, 1970, pp. 5-26.